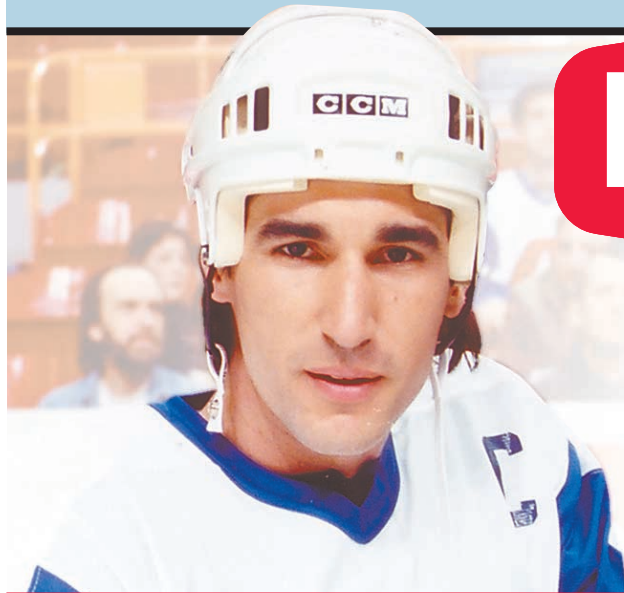




Pas de **bagarres**
en perspective

Cahier Arts + Spectacles, page C1
Peter Miller

Schumi remporte
le Grand Prix de San Marino

Cahier Sports, page S11

Michael Schumacher



Powell échoue dans sa tentative d'arracher une trêve

Sharon propose une conférence sur le Proche-Orient

d'après AFP et AP

JÉRUSALEM — Le secrétaire d'État américain Colin Powell a successivement rencontré hier Yasser Arafat et Ariel Sharon sans réussir à arracher un cessez-le-feu, mais s'est vu proposer une conférence sur le Proche-Orient par le chef du gouvernement israélien.

M. Sharon, qui s'est entretenu pour la deuxième fois en trois jours avec M. Powell à Tel-Aviv, lui a répété que les troupes israéliennes ne se retireraient de la Cisjordanie que « quand elles auraient achevé leur opération, et n'a pas fourni de calendrier », a déclaré un responsable israélien.

Il a également répété, selon ce responsable, ses griefs contre le président palestinien Yasser Arafat, affirmant qu'il « devait agir contre le terrorisme, et qu'il disposait toujours de milliers de gens » pour le faire.

Le premier ministre israélien a indiqué de son côté avoir proposé à M. Powell la tenue d'une conférence destinée à régler le conflit du Proche-Orient. « J'ai proposé au secrétaire d'État de réunir une conférence régionale à laquelle participeraient un certain nombre de pays, dont la liste n'est pas close, sous l'égide des États-Unis », a-t-il dit, sans mentionner l'Europe, ni M. Arafat qu'il refuse de considérer comme un partenaire crédible.

Tard en soirée, on apprenait que le président de l'Autorité palestinienne, Yasser Arafat, acceptait la proposition du premier ministre israélien d'organiser ladite conférence régionale de paix. Sous certaines conditions...

Voir POWELL en A2

 Suivez l'évolution de la situation au Proche-Orient d'heure en heure à : www.cyberpresse.ca/monde

TIGER, LE MAÎTRE INCONTESTÉ



PHOTO AP

Tiger Woods a continué de garnir sa garde-robe de vestons verts, s'adjugeant un troisième titre — et un deuxième de suite — au Tournoi des Maîtres, hier, à Augusta, en Géorgie. Il l'a emporté par trois coups sur Retief Goosen grâce à un total de 276. « L'an dernier, j'étais fatigué mentalement après le Tournoi des Maîtres à cause de cette course aux quatre tirs du Grand Chelem, a expliqué Woods. Cette année, je suis épuisé physiquement. » À lire dans le cahier Sports, en pages 2 et 3.

Chavez reprend son poste

Les médias vénézuéliens vivement critiqués



MARIE-CLAUDE MALBOEUF
envoyée spéciale
AU VENEZUELA

CARACAS — Rescapé miracle d'un coup d'État éclair, le président vénézuélien Hugo Chavez est rentré au palais de Miraflores, hier, en appelant ses citoyens à se réconcilier. « Je demande à l'opposition de faire preuve de bonne foi et d'accepter ce qui doit être accepté », a dit l'homme de 47 ans, adoré des pauvres mais honni des riches.

Au terme de son long discours, la capitale de béton est restée aussi calme que n'importe quel dimanche. Mais des centaines de partisans ont profité de la nuit pour reprendre les saccages de magasins.

Voir CHAVEZ en A4

 Des analyses et des hyperliens pour en savoir davantage sur le coup d'État au Venezuela à : www.cyberpresse.ca/chavez

Casse-tête routier dans la région métropolitaine cet été

SÉBASTIEN RODRIGUE

LA GRANDE région de Montréal connaîtra un été record en 2002 et il ne s'agira pas d'une canicule, mais plutôt du nombre de chantiers sur les autoroutes qui causeront inévitablement des maux de tête aux automobilistes.

L'autoroute 15, la Métropolitaine, le

pont Taschereau sur la 20 et le rond-point l'Acadie seront les points chauds de l'été parmi une quarantaine de chantiers différents dans la grande région de Montréal. « Nous intervenons sur tous les axes majeurs (...) Le réseau routier montre des signes d'essoufflement. Il a été construit en partie dans les années 60 et 70 et, malgré l'entretien, ça prend maintenant des inter-

ventions majeures pour le revamper », résume Marjolaine Veillette, agente d'information du ministère des Transports. En tout, le gouvernement du Québec va dépenser 1,4 milliard pour l'ensemble des travaux routiers de la province en 2002.

Voir CASSE-TÊTE en A2

**AUJOURD'HUI DANS LA PRESSE**

Actuel	cahierB	La Presse Affaires	D1-D10
Arts	cahier C		
- horaire spectacles	C8	Le monde	A9-A11
- horaire télévision	C2	Loteries	A2, E5
- cinéma maison	C3	Mots croisés	E8, S14
Auto	D11-14	Mot mystère	E8
Bandes dessinées	E8	Petites annonces	
Bridge	E7	- immobilier	E4
Décès	E7	- marchandises	E5
Éditorial	A12	- emplois	E5
Êtes-vous observateur		- automobile	E5-E7
	E4	- affaires	D4
Feuilleton	E8	Quoi faire	C9
Forum	A13	Têtes d'affiche	E3
Horoscope	E5		

**MÉTÉO** Voir page S20

Ciel variable
Maximum 18, minimum 9


6 21924 98765 1

CONTREBANDE DU TABAC

Ottawa a versé 17 millions d'honoraires aux avocats américains

JOËL-DENIS BELLAVANCE

OTTAWA — Le gouvernement Chrétien a versé près de 17 millions de dollars jusqu'ici en honoraires aux avocats américains qu'il a embauchés pour mener à bien sa poursuite d'un milliard de dollars contre plusieurs compagnies de tabac soupçonnées de contrebande à la frontière entre le Canada et les États-Unis.

Cette poursuite risque d'ailleurs de devenir l'une des plus onéreuses jamais entreprises par Ottawa. Mais malgré cette somme imposante, rien n'indique que le gou-

vernement Chrétien gagnera cette cause judiciaire intentée en décembre 1999, ayant déjà été débouté à deux reprises devant les tribunaux américains.

À la Chambre des communes, le Parti conservateur presse le gouvernement Chrétien de fermer le dossier, estimant que cette cause semble être perdue d'avance.

« Je ne crois pas qu'il soit raisonnable de poursuivre cette bataille compte tenu que deux tribunaux ont déjà rejeté la poursuite », a déclaré à *La Presse* Peter MacKay, le leader aux Communes du Parti conservateur.

Mais Ottawa, qui a retenu les

services de l'un des meilleurs avocats plaidants aux États-Unis, Fred Bartlit fils, du cabinet Bartlit, Beck, Herman, Palenchar & Scott de Chicago, est toutefois déterminé à épuiser tous les recours juridiques avant de lancer la serviette.

« Malgré les coûts, il faut envoyer un message très clair aux compagnies qu'elles ont des obligations, qu'elles ne peuvent pas frauder impunément le gouvernement du Canada », a indiqué un stratège du gouvernement libéral, qui a requis l'anonymat.

Voir HONORAIRES en A2

Saguenay l'emporte sur Chicoutimi

Le fort sentiment anti-Chicoutimi dans les arrondissements de La Baie et Jonquière semble avoir été déterminant dans la courte victoire remportée hier soir par les partisans du nom de Saguenay, au terme d'une consultation portant sur la dénomination de la nouvelle ville fusionnée. Hier soir, après le dépouillement des 58 bureaux de scrutin, le nom de Saguenay avait obtenu la faveur de 35 110 électeurs contre 32 399 pour Chicoutimi.

Voir nos informations en A3

SOPHIE COUSINEAU

CHAQUE MERCREDI, VENDREDI ET SAMEDI
POUR COUVRIR LE MONDE DES AFFAIRES

AFFAIRES
La Presse
cyberpresse.ca

1 > DEMAIN DANS LA PRESSE



Élections partielles

Des élections partielles se tiennent aujourd’hui dans trois circonscriptions provinciales : Saguenay, Anjou et Viger. Demain, ne manquez pas les reportages et analyses de nos journalistes Pascale Breton, Denis Lessard et André Duchesne.

2 > AUJOURD’HUI SUR CYBERPRESSE



> Venez clavarder avec Lorraine Pintal aujourd’hui à 11 h.
cyberpresse.ca/clavardage

> Notre section automobile
cyberpresse.ca/automobile

> Suivez l’évolution de vos fonds
cyberpresse.ca/fonds

3 > À VENIR CETTE SEMAINE

STÉPHANIE MORIN

> Formule Un

Chronique sur le sport automobile à la suite du GP de Saint- Marin, demain dans le cahier Sports.

LOUISE COUSINEAU

> Télévision

Des nouvelles du petit écran, du mardi au samedi dans le cahier Arts et Spectacles.

ALEXANDRE PRATT

> Expos-Cubs

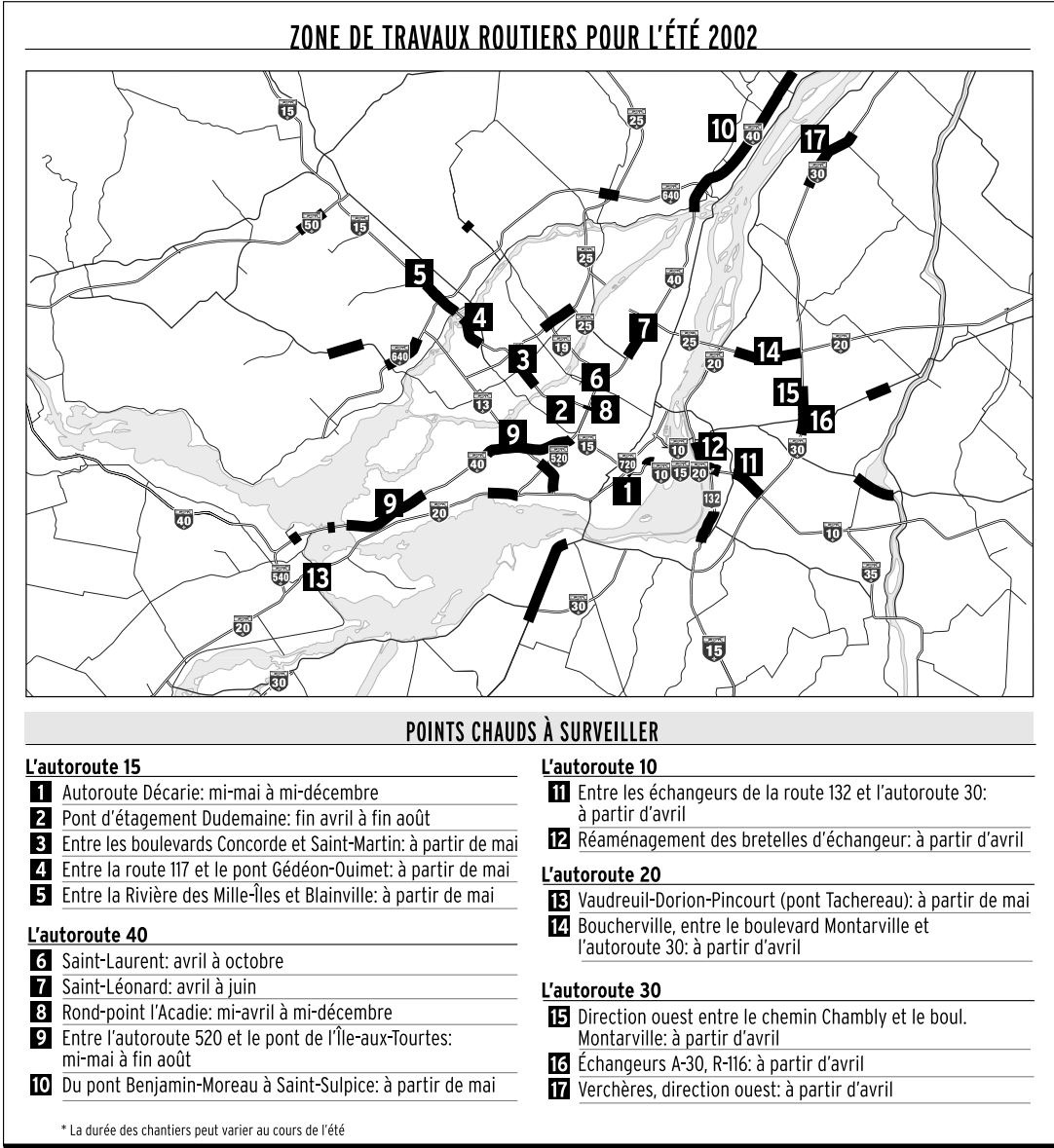
De retour au Stade olympique, les Expos accueillent Sammy Sosa et Moises Alou. À lire demain dans le cahier Sports.

LOTERIES | LA QUOTIDIENNE > À trois chiffres : 4-8-3 > À quatre chiffres : 5-6-9-7

SUITES DE LA UNE

CASSE-TÊTE

Suite de la page A1



Près de 400 millions seront dépensés cette année à Montréal, dans la Montérégie et à Laval : du jamais vu depuis les années 60. Ces travaux sont financés, entre autres, avec les crédits supplémentaires de 400 millions accordés dans le dernier budget provincial. Certains de ces travaux font également partie du plan d’investissement de 3,2 milliards sur 10 ans annoncé l’automne dernier.

Les problèmes de circulation risquent de commencer dès cette semaine avec le début de la réfection complète du rond-point l’Acadie. Le calendrier des travaux et le nombre de chantiers rendent la situation si complexe que le ministère suggère aux automobilistes de consulter régulièrement leur site Internet (www.mtq.gouv.qc.ca) ou leur ligne d’information téléphonique (284-2363) avant d’emprunter les autoroutes.

Les travaux seront exécutés le soir et la nuit principalement, mais certaines voies pourront être fermées ou réduites à quelques endroits selon l’évolution et la nature des travaux.

Casse-tête routier

Pour réaliser les travaux au rond-point l’Acadie, un pont d’étagement de rechange a été construit l’année dernière. Le vieux pont d’étagement en direction nord sera d’abord fermé puis viendra ensuite celui en direction sud. La circulation sera alors déviée vers des routes alternatives ou sur le pont d’étagement de rechange.

Ailleurs sur l’autoroute 40, il y aura plusieurs travaux d’asphaltage entre l’autoroute 520 et le pont de l’Île-aux-Tourtes de la mi-mai à la fin août. La chaussée sera également refaite dans les deux directions à la hauteur de Repentigny, L’Assomption et Saint-Sulpice.

Plusieurs tronçons de la 15 subiront aussi une cure de jouvence. Sur l’autoroute Décarie, le tunnel Notre-Dame-de-Grâce sera rénové tout comme cinq ponts d’étagement et des murs de soutènement. Mais le casse-tête se trouvera plus au nord à la hauteur de Laval. Les travaux sur la 15, qui se poursuivront en 2003, se comparent à ceux de l’autoroute 13 réalisés ces dernières années. « Dans la portion de la 15 comprise entre la Métropolitaine et Laval, le viaduc Dudemaine sera refait, ce qui risque d’avoir un impact sur la circulation », précise M^{me} Veillette. Plus au nord, il y aura aussi des travaux d’asphaltage et de construction de collecteurs à trois endroits différents.

Sur la Rive-Sud, le ministère des Transports entreprend des travaux de quatre ans dans les environs de l’échangeur Taschereau à la sortie du pont Champlain. Selon M^{me} Veillette, les travaux de cet été auront toutefois peu d’impact.

Dans l’ouest de l’île, le pont Taschereau, situés aux confins des villes de Vaudreuil-Dorion et Pincourt, constituera la bête noire des automobilistes. « Pour les gens de l’ouest de l’île, cela va créer de la congestion, mais ils pourront prendre le pont de l’Île-aux-Tourtes », précise M^{me} Veillette.

Il faudra tout de même que les conducteurs s’habituent à ces chantiers estivaux. Certains dureront quelques années encore comme celui de la 10 à Brossard pour quatre années ou encore la réfection du rond-point l’Acadie jusqu’à 2005.

Il y a tout de même quelques bonnes nouvelles : les travaux au pont de l’Île-aux-Tourtes n’affecteront pas la circulation cette année et la réfection de l’autoroute Décarie se termine en 2002 tout comme le remplacement de la chaussée du pont Jacques-Cartier.

près de la compagnie aérienne Air China à Séoul.

« La plupart des passagers sont présumés morts », a déclaré un officier de l’Agence nationale de la police dans la capitale sud-coréenne sous couvert d’anonymat.

« — AP

POUR NOUS JOINDRE

La Presse / cyberpresse.ca , 7, rue Saint-Jacques, Montréal (QC) H2Y 1K9

La Presse

	TÉLÉPHONE	TÉLÉCOPIEUR	COURRIEL	HEURES D'OUVERTURE
RÉDACTION		(514) 285-6808	redaction@lapresse.ca commentaires@lapresse.ca	Lundi au vendredi : 8 h15 à minuit Sam : 10h à minuit Dim : 10h à minuit
Actuel	(514) 285-7070	(514) 285-6808	actuel@lapresse.ca	
Arts et Spectacles		(514) 285-4814	arts@lapresse.ca	
Économie		(514) 285-4809	economie@lapresse.ca	
Montréal Plus		(514) 285-6808	montrealplus@lapresse.ca	
Sports		(514) 350-4854	sports@lapresse.ca	
Éditorial, Forum	(514) 285-7027	(514) 285-4816	forum@lapresse.ca	Lundi au vendredi : 9 h à 17 h
CYBERPRESSE	(514) 285-7070	(514) 285-7123	commentaires@cyberpresse.ca	Lundi au vendredi : 6 h à 2 h Samedi et dimanche : 7 h à 2 h
ABONNEMENT	(514) 285-6911 / 1-800-361-7453	(514) 285-7039	abonnement@lapresse.ca	Lundi au vendredi : 6 h30 à 17 h30 Sam : 7 h à midi / Dim : 7 h à 11 h
PETITES ANNONCES	(514) 987-8363 / 1-866-987-8363	(514) 848-6287	petitesannonces@lapresse.ca	Lundi au vendredi : 8 h00 à 17 h30
PAGES ANNIVERSAIRES / ARCHIVES PHOTO	(514) 285-7364	(514) 285-6988	archives@lapresse.ca	Lundi au vendredi : 9 h à 17 h
PUBLICITÉ				
Décès et remerciements	(514) 285-6816	(514) 350-4875	deces@lapresse.ca	Lundi au jeudi : 8 h30 à 21h Vendredi : 8 h30 à 20 h30 Samedi et dimanche : 14 h à 18 h
Carrières et professions	(514) 285-7320	(514) 499-2053	carrieres@lapresse.ca	Lundi au vendredi : 8 h30 à 17 h30
National et voilà!	(514) 285-7306	(514) 845-8129	—	Lundi au vendredi : 8 h30 à 17 h30
Vente au détail	(514) 285-6931	(514) 845-5830	—	Lundi au vendredi : 8 h30 à 17 h30

Seule la Presse Canadienne est autorisée à diffuser les informations de La Presse et celles des services de la Presse Associée et de Reuters. Tous droits de reproduction des informations particulières à La Presse sont également réservés. Envois de publication canadienne Contrat de vente numéro 0531650 Port de retour garanti. (USPS003692) Champlain N.Y. 12919-1518

POWELL

Suite de la page A1

« Je suis prêt pour une conférence immédiate, mais avec, dans le même temps, un retrait immédiat des forces israéliennes » des territoires palestiniens, a déclaré, lors d’un appel à la chaîne de télévision américaine Fox News, le leader palestinien.

Le premier ministre Sharon n’a pas prononcé le nom de Yasser Arafat parmi les participants à cette conférence régionale. Toutefois, lors d’une réunion à huis clos du cabinet israélien, M. Sharon aurait exclu toute participation du président de l’Autorité palestinienne à cette conférence, a rapporté la radio israélienne.

Le négociateur palestinien Saeb Erekat a de son côté d’ores et déjà rejeté la proposition israélienne. « C’est une tentative de Sharon pour revenir plusieurs années en arrière », a-t-il déclaré. Selon lui, il y a une proposition arabe de paix sur la table et, « ce qu’on attend de Sharon, c’est qu’il dise oui ou non à cette initiative ».

Par ailleurs, le porte-parole de M. Sharon, Raanan Gissin, a plus tôt parlé de « conférence internationale », ajoutant qu’elle devait se tenir « sous l’égide des États-Unis dans un lieu neutre et réunir notamment les représentants d’Israël, des Palestiniens, d’Égypte, de Jordanie, du Maroc, d’Arabie saoudite et d’États du Golfe. » Selon lui, « le plan saoudien de paix pourrait être examiné et Israël ferait ainsi connaître sa position directement et sans conditions préalables ». Tout en soulignant que les États-Unis étaient ouverts à l’idée, la délégation de M. Powell s’est montrée prudente, l’un de ses membres estimant qu’une telle conférence, évoquée « comme un des moyens d’avancer politiquement » nécessitait de plus amples discussions. Peu auparavant, Condoleezza Rice, conseillère pour la sécurité nationale de la Maison-Blanche, a jugé « prématurée » l’idée d’un tel rassemblement.

Pour le dirigeant palestinien Saëb Erakat, M. Sharon « cherche par cette astuce (la conférence) à définir de nouvelles bases du processus de paix pour perpétuer l’occupation » de la Cisjordanie et de la bande de Gaza.

C’est dans les ruines de son QG de Ramallah, en Cisjordanie, que M. Arafat a reçu M. Powell qui lui a répété que « les attentats devaient cesser » et qu’ils étaient un « obstacle » sur la voie d’un règlement du conflit qui a fait environ 2000 morts depuis septembre 2000.

Le président palestinien, assiégé depuis 17 jours par l’armée israélienne, a insisté sur « la nécessité d’un retrait israélien » immédiat des zones réoccupées depuis le début de l’offensive israélienne en Cisjordanie le 29 mars. M. Erakat a affirmé que le retrait israélien était prioritaire pour les Palestiniens.

En dépit de ce blocage apparent, M. Po-

well a estimé que sa rencontre avec M. Arafat avait été « utile et constructive ». Des discussions entre négociateurs américains et palestiniens sont prévues aujourd’hui.

L’entretien Arafat-Powell, initialement prévu samedi, avait été annulé après un attentat suicide qui a tué six personnes outre son auteur vendredi à Jérusalem. Il a été rendu possible avec la diffusion d’un communiqué de M. Arafat condamnant « toutes les actions terroristes contre des civils, israéliens ou palestiniens ».

Hier, le secrétaire général de la Maison-Blanche, Andrew Card, a souligné que les États-Unis voulaient « donner une chance » à Arafat de se montrer « un leader », ajoutant que sa condamnation du terrorisme devait être suivie d’effets. « Nous savons que le président Arafat est la personne qui représente l’Autorité palestinienne aujourd’hui », a-t-il dit sur la chaîne Fox.

Autre événement de la journée, la Cour suprême israélienne a tranché hier dans la polémique sur l’inhumation des Palestiniens tués dans les violents combats qui se sont déroulés dans le camp de réfugiés de Jénine. Saisie par des députés arabes israéliens, la plus haute instance judiciaire israélienne a statué que les corps devaient être remis aux Palestiniens. Mais s’ils ne les enterrent pas assez vite, l’armée israélienne sera autorisée à le faire, prévenant toute enquête sur les décès.

Cette décision empêche de fait l’armée israélienne de procéder, comme elle en avait l’intention, à l’inhumation des corps dans les tombes anonymes d’un cimetière du nord d’Israël. La Cour suprême a demandé que des représentants de la Croix-Rouge puissent accompagner les équipes militaires américaines qui recherchent les cadavres dans les décombres des bâtiments en ruines du camp.

Une polémique acerbe oppose Israël à l’Autorité palestinienne concernant le nombre des victimes et la proportion de civils sans armes parmi eux à Jénine.

Le ministre israélien de la Défense Binyamin Ben Eliezer a parlé de « dizaines » et non de « centaines » de Palestiniens tués dans les combats à Jénine. Selon le colonel Dan Reissner, l’armée a retrouvé 37 corps de Palestiniens et 26 autres ont été repérés. Jusqu’à présent, les responsables israéliens disent que 11 corps ont été remis aux familles et aux hôpitaux palestiniens et enterrés.

Les Palestiniens avancent le chiffre de plusieurs « centaines » de morts, voire de 500, et parlent d’un « massacre ». Condoleezza Rice a demandé l’accès des organisations humanitaires à Jénine, ajoutant que M. Powell en avait parlé à M. Sharon. « Il est important que le Comité international de la Croix-Rouge intervienne dès que possible ».

HONORAIRES

Suite de la page A1

Ce stratège a ajouté que le Canada ne peut tolérer une opération de contrebande qui a « porté atteinte » aux politiques et aux programmes du gouvernement en matière de contrôle des produits du tabac.

Le ministre de la Justice, Martin Cauchon, a refusé de commenter les coûts de cette poursuite compte tenu que la cause est toujours devant les tribunaux.

Récemment, le gouvernement Chrétien a demandé à ses avocats de porter l’affaire devant la Cour suprême des États-Unis après qu’un tribunal de Manhattan eut décidé en octobre dernier, par un vote de 2 à 1, de maintenir une décision d’un tribunal inférieur rejetant la poursuite contre RJR-Macdonald Inc., R.J. Reynolds Tobacco Holdings Inc., plusieurs sociétés affiliées et le Conseil canadien des fabricants des produits du tabac (CCFT).

Dans ce premier verdict, qui a été rendu en juin 2000, le juge Thomas McAvoy, de la cour de district des États-Unis, avait expliqué sa décision de rejeter la poursuite en citant la Règle sur le revenu (Revenue Rule), une règle de la « common law » datant du XVIII^e siècle qui permet à un tribunal de refuser d’appliquer les lois fiscales d’un autre pays.

Le ministère canadien de la Justice a décidé d’en appeler de ce jugement en faisant

valoir que la règle citée par le juge McAvoy est caduque et qu’elle a été mise en doute à plusieurs reprises par les tribunaux américains. Le ministère a toutefois pris soin de souligner qu’il ne cherche pas à faire exécuter les lois fiscales canadiennes par les tribunaux américains.

Dans sa poursuite intentée en décembre 1999, le gouvernement Chrétien soutenait que les sociétés de tabac et le CCFT avaient enfreint les lois américaines sur les manœuvres frauduleuses en complotant pour frauder le Canada au moyen d’un plan international de contrebande.

Selon Ottawa, la contrebande transfrontalière massive lui a fait perdre au bas mot un milliard de dollars en taxes si l’on tient compte également des sommes consacrées à la lutte contre la contrebande.

En outre, la contrebande a fait un tort énorme à la stratégie établie par le ministère de la Santé visant à réduire la consommation du tabac, surtout chez les jeunes, et a forcé le gouvernement, en 1994, à réduire considérablement ses taxes d’accise, toujours selon Ottawa.

Dans sa poursuite, le gouvernement fédéral soutenait également que le CCFT avait été utilisé pour l’éloigner de la piste de la contrebande et rejeter le blâme sur le crime organisé.

Crash en Corée du Sud

SÉOUL — Un avion de ligne chinois avec 166 personnes à bord s’est écrasé ce matin près du port de Pusan, selon les autorités policières et aéroportuaires.

Le vol, en provenance de Pékin et à destination de Pusan, transportait 155 passagers et 11 membres d’équipage, a-t-on appris au-

(514) 374-1818
1 877 573-3768

à partir de **699\$**

304017
Permis du Québec

ACTUALITÉS

Première hausse de la fécondité en 10 ans

Presse Canadienne

QUÉBEC – Pour la première fois depuis 10 ans, l'indice de fécondité s'est relevé au Québec en 2001, rejoignant presque le niveau qu'il avait en 1998. Chez les femmes de 30 ans et plus, il a même atteint un record depuis la généralisation de la contraception dans les années 60.

Selon les plus fraîches données de l'Institut de la statistique du Québec pour l'année 2001, qui devraient être rendues publiques aujourd'hui, l'indice synthétique de

fécondité des Québécoises s'est établi en 2001 à 1,47 enfant en moyenne par femme en âge de procréer. En 2000, il était de 1,43. Il s'agit d'une augmentation de 2,8 %.

« C'est une hausse minime, mais c'est quand même un début », souligne Louis Duchesne, démographe à l'Institut de la statistique du Québec. L'expert précise qu'il faut normalement attendre au moins deux ans avant de parler d'une tendance.

Sur le plancher des vaches, ou plutôt des bébés, ça nous donne tout de même 1600 poupons de plus en 2001 qu'en 2000, malgré une baisse de 7000 femmes en âge de procréer (15-49 ans).

Cette bonne nouvelle ne doit toutefois pas nous faire oublier

qu'il s'agit d'un des plus faibles taux au monde, bien en deçà des 2,1 nécessaires au simple renouvellement de la population.

L'année 2001 a par ailleurs accentué sensiblement la tendance amorcée à la fin des années 80 à faire des bébés de plus en plus tard dans la vie.

Bien que les 25-29 ans demeurent le groupe ayant le plus haut taux de fécondité, avec 106 enfants pour 1000 femmes en âge de procréer (une hausse de 2,7 % par rapport à 2000), les 30 ans et plus ont fracassé des records de tous les temps depuis l'avènement de la contraception.

Les femmes de 30-34 ans ont ainsi eu 7 % plus de bébés que l'année précédente, soit 84 pour mille.

Chez les 35-39 ans, la hausse est de 6,6 %, mais la natalité est beaucoup moins fréquente à cet âge, avec 29 bébés pour 1000 femmes.

Finalement, le taux de fécondité a aussi augmenté de 2,3 % chez les 40-44 ans, mais leur apport à la nation est marginal, avec 4,4 bébés par 1000 femmes. Chez les 45-49 ans, il est demeuré à 0,1. À une certaine époque, on appelait ça des » accidents ».

Ce phénomène de maternités plus tardives marque bien l'intérêt —ou l'obligation — des femmes à faire passer leurs projets de maternité après ceux des études, de la carrière ou d'une certaine stabilité économique. À moins qu'elles ne soient toujours à la recherche du papa.

En matière de fécondité, il est

aussi bon d'avoir une perspective historique et de se souvenir qu'il y a une époque « avant pilule », et une époque « après pilule ». L'impact en a été particulièrement marqué chez les femmes de 30 ans et plus. Par exemple, en 1950, deux fois et demie plus de femmes de 30 ans ont donné la vie qu'en 2001. À 38 ans, presque quatre fois plus.

Soulignons que l'indice synthétique de fécondité et le taux de natalité sont deux données distinctes. Le premier correspond au nombre d'enfants par femme en âge de procréer, alors que le second représente le nombre de naissances par rapport à la population totale.

C'est l'indice de fécondité qui constitue la meilleure mesure en cette matière.

La nouvelle ville du Saguenay s'appellera... Saguenay

LOUIS TREMBLAY
Le Quotidien

CHICOUTIMI - Le comité favorable au nom de Chicoutimi a pratiquement réussi le tour de force de renverser l'écart de 20 points en faveur du nom de Saguenay, mais le sentiment anti-Chicoutimi dans les arrondissements de La Baie et Jonquière a été assez profond pour permettre aux tenants de Saguenay de remporter la victoire par un fil. Au terme d'un dépouillement marqué de plusieurs rebondissements, le nom Saguenay a été consacré avec l'appui de 55,5 % des citoyens de la nouvelle ville.

C'est ainsi que 35 110 personnes ont coché la case Saguenay pendant que 32 399 choisissaient Chicoutimi. Au total, 59,8 % des citoyens inscrits sur la liste électorale ont exercé leur droit de vote.

Il faut se plonger dans les résultats des différents sondages d'opinion pour comprendre ce qui s'est passé dans la tête des citoyens au cours des trois dernières journées alors qu'ils pouvaient se rendre dans les bureaux de votation. Il s'agit de la seule analyse possible puisque le nouveau conseil municipal a tenu mordicus à ce que personne ne connaisse les opinions exprimées dans chacun des trois arrondissements.

La caractéristique principale de ces trois sondages se résume à une vague anti-Chicoutimi dans les arrondissements de La Baie et Jonquière où le choix de Saguenay a obtenu l'appui nécessaire pour devenir le nom officiel. Il est toutefois important de noter qu'aucun sondage n'a été réalisé au plus fort de cette bataille puisque le dernier remonte au début du mois de février et confirmait une avance de 20 points pour le nom Saguenay.

En juillet 2001, la firme Unimarketing y allait d'un premier coup de sonde sur le nom que devrait porter la nouvelle ville née d'une fusion de sept municipalités. À cette époque, 52 % des personnes interrogées confirmaient qu'ils préféraient conserver le nom de Saguenay, qui était en fait le nom retenu par le gouvernement du Québec dans son projet de regroupement municipal depuis le début des années 1970.

Par contre, le directeur des relations commerciales chez Unimarketing, Claude Berge-

ron, notait que malgré le choix de Ville de Saguenay par une majorité de citoyens, le comité Au nom du bon sens : Chicoutimi, avait tout de même réussi à donner une notoriété appréciable au nom Chicoutimi.

Le nom Saguenay avait la cote dans l'arrondissement Jonquière avec un appui de 61 %, alors que les citoyens de l'arrondissement Chicoutimi appuyaient le nom Saguenay dans une proportion de 46 %. Toujours dans ce premier sondage, le nom Saguenay recevait l'appui de 48 % des Baieriverains interrogés.

Dans un second coup de sonde réalisé en janvier dernier par des étudiants en sociologie auprès de 479 citoyens du territoire de la grande ville, le nom Saguenay avait connu une progression significative dans l'opinion publique. Le nom Saguenay recevait donc l'appui de 63 % des personnes interrogées. Saguenay obtenait des majorités indiscutables dans les arrondissements de Jonquière et La Baie avec respectivement 76 et 87 % à La Baie, alors que dans Chicoutimi, seulement 36 % des citoyens optaient pour Saguenay. Le nom Saguenay récoltait des majorités écrasantes dans les petites municipalités à l'exception de Canton-Tremblay où Chicoutimi et Saguenay se partageaient également les appuis.

Dans la première semaine de mars, la maison Unimarketing sondait à nouveau les citoyens de la nouvelle ville. Cette fois, les sondeurs confirmaient la tendance lourde 60-40 en faveur du nom de Saguenay.

Le dernier sondage réalisé avant le véritable départ de la campagne sur le choix du nom ramenait à la surface le clivage évident entre les citoyens de l'arrondissement de Chicoutimi et ceux des autres arrondissements du territoire de la nouvelle ville. Dans Chicoutimi, les personnes sondées optaient pour le nom Chicoutimi dans une proportion de 66,9 % contre 31 % seulement pour Saguenay. Pendant ce temps, les gens de La Baie et Jonquière optaient dans des proportions respectives de 70,8 et 86 % pour Saguenay. Ce sondage avait été réalisé auprès de 400 personnes.

Les marges d'erreur des différents sondages se situaient entre 4 et 6 %.



PHOTO Le Quotidien

Avec 55 bureaux de scrutin dépouillés sur 58, le nom de Saguenay a obtenu hier la faveur de 33 032 électeurs contre 30 907 pour Chicoutimi.

Recherche pharmaceutique : le Canada de moins en moins autosuffisant

Presse Canadienne

OTTAWA — En dépit d'une forte tradition dans la recherche médicale, le Canada devient de plus en plus dépendant des fournisseurs étrangers de médicaments, disent les experts.

Le déficit canadien dans le commerce pharmaceutique est en rapide augmentation. Il a atteint 4,7 milliards en 2001, soit 2,5 fois plus qu'en 1997, révèle un rapport publié dans un magazine spécialisé, *Biotechnology Focus*.

« Les compagnies de médicaments canadiennes ne prennent pas leur part dans le marché en croissance des médicaments », déplorent les deux auteurs du rapport, Bob Reichert et Melanie Windover.

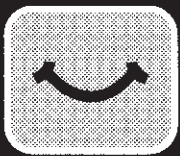
Si la tendance se maintient, les fabricants canadiens ne fourniront plus que 27 % des besoins intérieurs d'ici 2005, alors que cette part était de 58 % en 1996, indiquent-ils.

Ce glissement s'est produit même si les compagnies canadiennes investissent chaque année 1 milliard dans la recherche et le gouvernement fédéral environ 400 millions.

Joel Lexchin, expert en politique de la santé à l'Université de York, pense que les firmes canadiennes n'ont pas la taille et les capitaux des géants du secteur, comme Bayer ou Hoffman La Roche, pour commercialiser de nouveaux médicaments.

« Nous ne sommes pas mauvais pour les découvertes, considérant la taille de notre population, mais nous manquons de grandes compagnies pour amener ces produits sur les marchés », dit-il.

Selon Bob Reichert, qui est également chercheur au Programme d'aide à la recherche industrielle (PARI) du Conseil national de recherches du Canada (CNRC), les compagnies canadiennes qui arrivent avec de nouveaux produits n'ont d'autre choix que de négocier des accords de licence avec les géants de l'industrie, mais la majeure partie de l'activité va ensuite vers d'autres pays.



SOURIEZ, VOUS EN AVEZ TOUJOURS PLUS AVEC

NISSAN

399\$
/MOIS*
0\$acompte disponible
Transport et préparation inclus!

- Dispositif anti-blocage des roues «tout terrain» • Radio Bose[®] 150 watts avec changeur 6 CD intégré • Commande audio et régulateur de vitesse au volant de direction • Moteur V6 de 250 chevaux • Jantes en alliage 16 po • Système antivol et antidémarrage avec clé à puce • Climatiseur • Différentiel autobloquant arrière • Marchepieds latéraux appianis • Sellerie spéciale Chilkoot

2,8%
FINANCEMENT À L'ACHAT!™
À PARTIR DE 33 900 \$

PATHFINDER 2002
ÉDITION CHILKOOT



*Location de 48 mois pour le Pathfinder édition Chilkoot 2002 (5CRG52 AAOO). Acompte ou échange équivalent de 3 995 \$. Limite de 24 000 km par année avec 0,10 \$/km extra. Premier versement et dépôt de garantie équivalent à un versement mensuel (toutes taxes incluses) requis à la livraison. Assistance routière 24 h. Taxes, immatriculation et assurance en sus. Sur approbation du crédit. **Taux de financement de 2,8 % à l'achat pour les termes jusqu'à 36 mois. Offre d'une durée limitée. Voir votre concessionnaire participant pour tous les détails. Le modèle illustré est à titre indicatif seulement. Le logo NISSAN est une marque de commerce de Nissan.

www.nissanmontreal.com www.nissan.ca 1 800 387-0122



BUICK

Roulez comme un pro



0%
à l'achat*
398\$/mois**
Location 48 mois
Transport et préparation inclus
29 998\$ à l'achat***

- La robustesse d'un utilitaire sport
- La polyvalence d'une fourgonnette
- L'élégance d'une berline de luxe

RENDEZVOUS CX



Vos concessionnaires



du Québec

Les concessionnaires GM du Québec suggèrent aux consommateurs de lire ce qui suit. Offres d'une durée limitée réservées aux particuliers, s'appliquant aux véhicules neufs 2002 en stock. Photo à titre indicatif seulement. Sujet à l'approbation du crédit de GMAC. *Taux de financement à l'achat de 0 % disponible jusqu'à 36 mois. Exemple de financement de 30 000 \$ à 0 % : 36 versements de 833,33 \$. **Paiement mensuel basé sur un bail de 48 mois avec versement initial ou échange équivalent de 3 246 \$. À la location, transport et préparation inclus, immatriculation, assurance et taxes en sus. Dépôt de sécurité de 475 \$ et première mensualité exigés à la livraison. Frais de 12¢ du km après 80 000 km. ***À l'achat, préparation incluse, transport (900 \$), immatriculation, assurance et taxes en sus. Le concessionnaire peut fixer son propre prix. Un échange de véhicules entre concessionnaires peut être requis.

Renseignez-vous chez votre concessionnaire participant, à gmcanada.com ou au 1 800 463-7483.

3040550

Élections complémentaires: un test pour les trois partis

PASCALE BRETON

QUÉBEC — L'élection complémentaire dans la circonscription de Saguenay représente un véritable test pour les trois partis politiques en cause. Si le gouvernement Landry ne peut se permettre de perdre un autre château fort, l'Action démocratique du Québec a tout à gagner.

Après huit années passées seul à l'Assemblée nationale, Mario Dumont se doit de faire élire un deuxième député. C'est une question de crédibilité et de reconnaissance pour son parti.

Quant au Parti libéral du Québec, qui n'a jamais eu de facilité à convaincre l'électorat dans les milieux francophones et souverainistes, l'élection permettra de prendre le pouls réel de tout le travail accompli depuis que Jean Charest en est devenu chef, en 1998, lui qui a fait des régions son cheval de bataille.

La lutte a été chaude tout au long de la campagne entre la péquiste Louise Levasseur, la libérale Isabelle Melançon et l'adéquiste François Corriveau. Difficile d'établir avec certitude un pronostic, d'autant plus qu'il s'agit d'une élection complémentaire, souvent différente des élections générales.

Pourtant, cette circonscription de la Côte-Nord est un bastion péquiste depuis longtemps. En 1970, Lucien Lessard a été l'un des premiers députés péquistes élus à l'Assemblée nationale, et, aux dernières élections, le député démissionnaire Gabriel-Yvan Gagnon a obtenu une majorité de 10 000 voix. Durant l'intermède où la circonscription est passée dans le camp des rouges, en 1985 et en 1989, le député Ghislain Maltais n'a obtenu qu'une mince avance de quelques centaines de votes. Et surtout, Saguenay est la circonscription où les électeurs ont voté le plus massivement en faveur du Oui au référendum de 1995, dans une proportion de 73,3 %.

La chance de l'ADQ

En ce sens, le candidat adéquiste se présente comme une solution de rechange pour ceux qui se disent déçus du gouvernement au pouvoir mais qui ne veulent pas renier la cause souverainiste.

« Les résultats du porte-à-porte nous donnent gagnants partout dans les villages, assure M. Corriveau, qui est le seul candidat natif de la région. Il reste à voir si les gens vont aller voter. » Ce jeune père de famille de 32 ans a d'ailleurs pu compter sur le soutien de Mario Dumont, qui a passé la moitié de la campagne électorale dans la circonscription. Le chef sera aussi présent ce soir, pour le dévoilement des résultats.

« Certains indicateurs laissent croire que le candidat qui se présente auprès de Mario Dumont et l'ADQ en général devraient faire bonne figure dans cette élection, observe Grégoire Golin, de la firme de sondage Créatec. Il y a également des signaux cul-de-sac face aux deux grands partis, que ce soit le PQ ou le PLQ, qui font que, dans une élection complémentaire, il y a une portion non négligeable de l'électorat qui veut envoyer un genre de message et je crois qu'ils ont le véhicule tout désigné, c'est-à-dire l'ADQ. »

Ces données sont sensiblement à l'image du dernier sondage CROP publié samedi dans *La Presse*, qui attribuait 20 % des inten-

tions de vote à l'ADQ, alors que le parti avait obtenu 11,8 % des voix aux dernières élections générales. Le sondage donne également les libéraux gagnants à l'échelle de la province, avec 46 % des intentions de vote, comparativement à 32 % pour les péquistes.

L'organisateur en chef du PQ, le ministre Rosaire Bertrand, tente de se faire rassurant, affirmant que plusieurs électeurs qui pensent voter pour l'ADQ sont en fait indécis. « Il y en a beaucoup actuellement et je pense que, lorsque les électeurs vont aller voter, ils vont se demander quelle personne peut réellement mieux représenter leur circonscription. Ils ne voudront pas prendre la chance de ne pas élire la bonne personne », a dit M. Bertrand, en rappelant que le gouvernement Landry travaille actuellement sur plusieurs dossiers importants dans cette région. Bernard Landry a délégué l'organisateur en chef pour assister au dévoilement des résultats dans la circonscription, tandis que lui-même sera à Québec.

Les libéraux se croisent les doigts

Pour les libéraux, la pression est forte, même si, en cas de défaite, le parti pourra toujours dire qu'il avait affaire à un bastion péquiste. Mais la confiance règne quant à l'issue du scrutin, a mentionné l'organisateur des libéraux, Pierre Bibeau. Le chef Jean Charest a effectué une dizaine de visites dans la circonscription pendant la campagne et il sera présent dans Saguenay tard ce soir, après avoir aussi visité Viger et Anjou.

Les libéraux espèrent en fait que l'ADQ divisera le vote péquiste, comme il l'a fait cet automne lors de l'élection complémentaire dans Jonquière, permettant ainsi au PLQ de prendre le château fort qui avait élu Lucien Bouchard.

« Ce qui nous embête dans le cas de l'ADQ, c'est qu'il avait un peu le même *spin* dans le comté de Jonquière. Il a eu un bon résultat, mais il faut voir la différence entre l'impression que Mario Dumont donne et la réalité », a commenté M. Bibeau.

« Bien malin celui qui est capable de prédire le résultat. La campagne sur le terrain s'est faite de façon très agressive, on a pu noter une grande présence des candidats », a d'ailleurs commenté le président de la Chambre de commerce de Baie-Comeau, Patrick Ferrero. Les trois candidats ont défilé à tour de rôle devant les gens d'affaires, offrant un discours complaisant pour le milieu, mais aucun ne s'est démarqué.

Si les regards seront principalement tournés vers Saguenay ce soir, les élections dans Viger et Anjou sont aussi à surveiller. Ministres et députés y ont d'ailleurs défilé au cours des dernières semaines. Dans Viger, la victoire est acquise au Parti libéral, pour qui le principal adversaire est en fait la disparition de la circonscription aux prochaines élections générales. Les électeurs sont peu intéressés à se déplacer pour voter.

Dans Anjou, les péquistes misent beaucoup sur la fraude de 1998, mais cette stratégie ne semble pas rejoindre complètement les électeurs. C'est une circonscription que s'arrachent d'ailleurs régulièrement le PQ et le PLQ depuis bon nombre d'années. Malgré tout, les libéraux semblent avoir de bonnes chances de récupérer Anjou, ce qui ne laisse rien présager de bon pour le gouvernement Landry.

CHAVEZ

Suite de la page A1

Et les observateurs redoutent fort que les médias ne remettent le feu aux poudres, abasourdis par 48 heures de censure surréaliste. Samedi, les Vénézuéliens inondaient les rues et quelques coins de la ville flambaient. Mais la radio et la télévision n'ont pas cessé de marteler que tout était « normal ».

« C'était désespérant ! Le désordre total et il a fallu se rabattre sur les étrangers pour savoir que quelque chose de très sérieux se passait dans notre pays », s'inquiète la responsable du Centre de recherche en communications de l'Université centrale du Venezuela, Elizabeth Fafard, sur un pied d'alerte depuis six jours.

« Les propriétaires nous ont interdit de diffuser ce qu'on savait, raconte le directeur de nouvelles Andres Izarra, 24 heures après avoir claqué la porte de RCT, la plus grande chaîne de radio-télévision vénézuélienne. Ils nous ont interdit de poser des questions, interdit de montrer les supporters de Chavez. Et ils ont retiré le procureur général des ondes. Il fallait légitimer le pouvoir par tous les moyens.

« Tous les médias ont des intérêts à défendre : mais une guerre aussi ouverte, c'est dégoûtant. Cette situation doit être étudiée dans le monde entier ! »

La jeune Angela Parades, qui se défend bien d'appuyer Chavez, tient désormais le même discours. « J'ai compris qu'on ne peut pas vivre sans être informés. Avant de partir au travail, je me suis fiée à la télé qui disait que tout était normal... et je me suis retrouvée en plein milieu des saccages. »

N'en pouvant plus du silence, la foule en colère a fini par encercler les chaînes de télévision et les journaux. Les employés ont fui. Et pour la première fois en 93 ans, aucun des deux grands quotidiens nationaux, *El Universal* et *El Nacional*, n'ont été publiés hier matin.

« Les journalistes disent avoir eu peur pour leur vie, mais qui sait s'ils n'ont pas encore une fois voulu empêcher la circulation de l'information ? interroge la professeure Fafard. Les attaquants lançaient des pierres mais c'était des gens très humbles. Ils exigeaient seulement d'être écoutés, de voir les vraies images. »

« Le Venezuela a besoin d'un service de nouvelles public et indépendant, conclut la spécialiste des communications. Les médias sont des industries. La plupart d'entre eux sont ouvertement voués à la perte de Chavez.

Ils ne veulent pas d'un président révolutionnaire. Et puis la télévision du gouvernement est biaisée. Le peuple a pourtant besoin d'un espace qui lui donne accès aux idées : c'est comme ça qu'on apprend la tolérance et la démocratie. »

Depuis quelque mois, le ton ne cesse au contraire de monter entre le président et les médias. Ces derniers l'ont presque unanimement traité de « malade mental » et de « dictateur fasciste et totalitaire ». Pour finalement publier un gigantesque « C'est fini ! » en manchette le jour de sa chute. Quant à Chavez, il les a qualifiés d'« ennemis du peuple » et d'« ennemis de la révolution ». Il a menacé d'annuler leurs permis et de les poursuivre. Et il a pris l'habitude d'interrompre leur programmation à tout moment pour diffuser sa version des faits (à tel point que les stations ont commencé à couper leur écran en deux, pour tout montrer à la fois !)

Après les affrontements du 11 avril, quand une quinzaine de manifestants ont perdu la vie, le président a carrément brouillé les ondes. « C'était une erreur, mais c'est mieux qu'avant lui, quand il y avait des blancs dans le journal à la place des articles éliminés, commente le sociologue de gauche Gregory Wilpert, un Américain établi à Caracas.

« Et Chavez avait de quoi se fâcher, continue-t-il. J'étais là pendant les affrontements : ça tirait des deux côtés, mais la télé montrait encore et encore les mêmes images. Comme toujours, elle a diffusé et rediffusé seulement ce qui pouvait nuire à Chavez. Dans un pays comme le Venezuela, c'est très grave. Les gens des quartiers pauvres écoutent leurs télé-nouvelles et puis ils écoutent les nouvelles. Ils ne peuvent pas contre-vérifier sur Internet... »

En fait, même les journalistes s'y perdent, précise Andres Izarra : « Ici, tout est tellement polarisé, c'est vraiment très, très difficile d'obtenir une opinion nuancée. On a besoin de la presse internationale pour voir clair. »

Une opinion que ne partage pas du tout l'avocat Guillermo Urbacz, qui réglait hier une panne de voiture, cellulaire à la main : « Nos médias sont les meilleurs au monde. S'ils n'ont pas pu tout dire, c'est parce qu'on les a menacés. J'espère qu'ils vont continuer de dénoncer ce dictateur ! Qu'ils vont nous empêcher de devenir un deuxième Cuba. »

Impasse chez Bombardier Aéronautique

SÉBASTIEN RODRIGUE

LES TRAVAILLEURS de Bombardier Aéronautique seront sur les piquets de grève ce matin dès 6 h et les deux parties n'ont toujours pas repris contact après le rejet des dernières offres patronales.

Les 7500 employés des usines de Bombardier Aéronautique de Mirabel, de Dorval et de Saint-Laurent ont voté à 91 % samedi pour le déclenchement d'une grève générale illimitée après avoir rejeté les offres patronales dans une proportion de 60,3 %.

Le président du syndicat, Michel Lauzon, a rappelé hier qu'il attendait un signe de la part de la direction pour reprendre les négociations. De son côté, l'employeur maintenait toujours son offre qu'il croyait pourtant acceptée par le comité de négociation du syndicat.

Les dirigeants de la section locale 712 de l'Association internationale des machinistes et des travailleurs de l'aérospatiale (AIMTA), syndicat affilié à la Fédération des travailleurs et travailleuses du Québec (FTQ), avaient toutefois choisi samedi de ne faire

aucune recommandation sur les offres patronales. « Les offres ont été rejetées par une faible majorité. Je me demande si les employés ont été bien mis au courant de cette offre », dit le vice-président aux communications de Bombardier Aéronautique, John Paul Macdonald.

L'employeur proposait un contrat de quatre ans avec des augmentations de salaire de 3,25 % par année en plus d'un montant forfaitaire de 1000 \$ à la signature. Les syndiqués souhaitent plutôt obtenir une hausse de salaire de 5 % par année pendant trois ans. L'offre portait aussi sur le régime de retraite et les vacances annuelles.

M. Macdonald a reconnu qu'une grève aura des répercussions sur la production d'avions, mais il est demeuré discret sur les conséquences en ce qui a trait à la livraison des appareils. En une journée et demie de travail, les employés construisent un avion de 50 places. Les trois usines touchées par le conflit fabriquent les avions régionaux CRJ 200 de 50 places, les CRJ 700 de 70 places et les nouveaux de 90 places, de même que le Challenger. Le conflit ne touche pas les autres activités de Bombardier.



Marilyn McGee maquille une jeune recrue Montréalaise, Philippe St-Onge, lors d'une manœuvre à la base de Farnham, en Montérégie.

Un nombre record de femmes s' enrôlent

Presse Canadienne

HALIFAX — Un nombre record de femmes ont décidé depuis un an de faire carrière dans les Forces armées canadiennes et les difficultés qu'ont connues d'autres femmes avant elles ne semblent pas les rebuter.

Le nombre de femmes qui sont entrées dans l'armée depuis le début de la dernière campagne de recrutement, en juin dernier, n'a jamais été aussi élevé depuis 1989, soit depuis que la Commission canadienne des droits de la personne a jugé que les femmes avaient le droit d'occuper virtuellement tous les postes dans l'armée, incluant lors d'opérations de combat.

Avant cette année, la proportion de femmes dans les Forces armées canadiennes était de 15 %. Selon le colonel Alain Tremblay, commandant du groupe de recrutement mili-

taire, elles sont maintenant 20 % à s'entraîner à Saint-Jean, en Montérégie.

On compte environ 7000 femmes en uniforme dans la force régulière, soit quelque 10 % des effectifs totaux. Elles sont encore plus nombreuses dans la force de réserve, y occupant 19,2 % des effectifs.

Il faut s'attendre à ce que ces pourcentages soient beaucoup plus élevés lorsque la campagne de recrutement en cours sera terminée, estime le colonel Tremblay, qui y voit la fin des problèmes d'adaptation des femmes dans l'armée, après dix ans de cas de harcèlement sexuel, de brutalité et de scandales.

« Je peux vous dire que la nouvelle génération de soldats fait peu de cas du sexe des nouveaux arrivants. Tout le monde se considère égal », dit-il. Mais il y a encore « des gens plus âgés » et dont l'attitude envers les femmes remonte à une autre époque.

Jours Valeurs Printanières

3-PORTES LANOS S 2002

- Direction assistée • Deux coussins gonflables
- Chaîne stéréo AM/FM/lecteur de cassettes Sony avec 4 haut-parleurs
- Lave-glace et essuie-glace de lunette arrière
- Banquette arrière rabattable 60-40
- Boîte manuelle 5 rapports
- Jantes de 14 po
- Protège-moquettes moquettées
- Réservoir rempli d'essence

Consommation d'essence - 6,0 L/100 KM (47 milles/gallon) sur l'autoroute

0% FINANCEMENT À L'ACHAT 60 MOIS

10 995 \$

OU LE PRIX AU COMPTANT LE PLUS BAS AU CANADA

NUBIRA SE 2002

- Chaîne stéréo AM/FM/CD Sony
- Moteur 2.0 litres 4 cylindres à 16 soupapes
- Moteur à DAC* • Deux coussins gonflables à puissance réglable
- Banquette arrière rabattable 60-40
- Protège-moquettes moquettées
- Boîte manuelle 5 rapports
- Et plus encore...

0% FINANCEMENT À L'ACHAT

14 495 \$

NUBIRA FAMILIALE 2002

- Climatiseur • Lève-vitres et verrouillage électriques
- Chaîne stéréo AM/FM/CD Sony
- Accès sans clé et antivol
- Rétroviseurs déformables télécommandés
- Moteur 2.0 litres à DAC*, 4 cylindres à 16 soupapes
- Deux coussins gonflables à puissance réglable
- Boîte manuelle 5 rapports
- Et plus encore...

0% FINANCEMENT À L'ACHAT

17 495 \$

LEGANZA SX 2002

- Climatiseur • Lève-vitres et verrouillage électriques
- Chaîne stéréo AM/FM/CD
- Régulateur de vitesse
- Accès sans clé et antivol
- Deux coussins gonflables à puissance réglable
- Boîte manuelle 5 rapports
- Et plus encore...

0% FINANCEMENT À L'ACHAT

18 495 \$

Tous les modèles offrent la garantie du groupe motopropulseur 5 ans/100 000 km et l'assistance-dépannage 3 ans (kilométrage illimité).

— COMPOSEZ LE NUMÉRO SANS FRAIS 1 877 290-3500 POUR SAVOIR OÙ SE TROUVE LE CONCESSIONNAIRE DAEWOO LE PLUS PROCHE OU VISITEZ NOTRE SITE WWW.DAEWOOAUTO.CA —

Daewoo Longueuil 400, boul. Roland-Therrien Longueuil (450) 928-3000	Daewoo Houle 12230, rue Sherbrooke Est Montréal (514) 640-5010	Daewoo Lajeunesse 8065, rue Lajeunesse Montréal (514) 273-7771	Daewoo Sherbrooke 969, rue Haut-Bois Rock Forest (819) 563-0003	Daewoo de Laval 650, boul. St-Martin Est Laval (450) 629-6262
Daewoo Trois-Rivières 3851, boul. Royal Trois-Rivières (819) 374-4441	Daewoo Léveillé 501, boul. Terrebonne Terrebonne (450) 471-4118	Daewoo St-Hyacinthe 5765, boul. Laurier St-Hyacinthe (450) 778-5765 (514) 327-5765	Daewoo West Island 10333, boul. Gouin Ouest Roxboro (514) 684-9709	

*Financement à l'achat de 0% applicable sur les nouveaux modèles 3-portes Lanos S 2002 (avec sellerie manuelle) / Nubira 2002 pour un terme de 60 / 36 / 36 mois. Taux de financement spécial à l'achat offert uniquement sur tous les modèles avant les années 2002. Exemple de financement pour 10 995 \$: sur une durée de 60 mois, le montant de 10 995 \$ est réparti en 72 mensualités de 150,78 \$, soit d'appoint de 0 \$, pour un total de 10 995 \$. L'offre de financement ne peut être combinée à d'autres offres. Compter avec le fait que le concessionnaire ne s'engage pas à vous offrir la prime d'assurance offerte par le fabricant, la valeur d'achat des véhicules et la garantie d'origine. Sous réserve d'une approbation de crédit. Les prix au comptant des modèles 3-portes Lanos S 2002, des berlines Nubira SE 2002, des berlines Nubira SX 2002 et des berlines Leganza SX 2002 sont les prix de financement, incluant une commission de 10 % à l'achat. L'impôt et les autres taxes (STQ, TVA, etc.) sont en sus. La concessionnaire peut vendre le véhicule à un prix inférieur. Offre d'une durée limitée. Voir le concessionnaire pour de plus amples détails.

DAEWOO
Au delà de vos attentes

DU CARACTÈRE!

LECTURES

ANGLAIS

COURS AXES SUR LA CONVERSATION
Petits groupes : 3 à 7 personnes ; admission continue à temps partiel et semi-intensifs
matin, après-midi, soir, samedi
1 à 7 fois/sem. • 220 \$/30 h • 145 \$ à 165 \$/semaine*

COURS INTENSIFS
de jour, 25 h/semaine
145 \$ à 165 \$/semaine*

BUSINESS ENGLISH
rédaction/conversation • mardi et jeudi soirs
7 mai au 13 juin • 320 \$*

* Matériel pédagogique inclus, pas de taxe, déductible d'impôt, frais d'inscription : 45 \$

Formation en entreprise adaptée à vos besoins
Cours privés : toutes les langues

Converlang
école de langues postmoderne
accréditée par Emploi-Québec

1160, boul. St-Joseph Est, 3^e étage, Mtl
Laurier (514) 278-5309 www.converlang.com

SOLDE DU PRINTEMPS!

Profitez de **RABAIS** de **30%** à **70%** sur des centaines de pots, plantes, vases, chandeliers, figurines, cadres et plus encore!

Plus **10%** de rabais additionnel sur tout achat de **100\$ et plus** (articles en stock)

ALPHA
Plantes et poteries

230, rue Peel, Montréal (2 rues au sud de Notre-Dame)
514.935.1812
Stationnement gratuit
Ouvert le dimanche

À ne pas manquer du 10 au 21 avril 2002

- Roues en acier de 15 pouces
- Quatre coussins gonflables
- Freins ABS
- Serrures électriques
- Système audio stéréo à huit haut-parleurs
- Système d'alarme antivol et antidémarrage
- Banquette arrière rabattable et divisée 60/40

Golf GL 2002

À partir de

199 \$

par mois*

Location 48 mois

0 \$ de dépôt de sécurité

Remise de 750 \$ pour nouveaux diplômés collégiaux et universitaires

Certaines conditions s'appliquent.

Avouez que ses charmes opèrent.



vw.com

Êtes-vous fait pour Volkswagen?

50 ANS VOLKSWAGEN CANADA

*L'offre s'applique aux Golf GL 2002 de base, deux portes, transmission manuelle 5 vitesses, neuves en stock. Photo à titre indicatif seulement. Versement initial de 3000\$ ou échange équivalent. Aucun dépôt de sécurité requis à la transaction. Transport et préparation inclus. Immobilisation, assurances et taxes en sus. Frais de 0,12 \$ du km additionnel après 80 000 km. Sujet à l'approbation de crédit de Volkswagen Finance. Offre valable pour un temps limité chez les concessionnaires Volkswagen du Québec seulement. Ne s'applique qu'aux particuliers et que pour un usage personnel et non commercial. Les stocks peuvent varier d'un concessionnaire à l'autre. Et comme la Golf est si précieuse, nous avons même buriné 25 de ses composantes.

| CARTE SANTÉ À PUCE |

Québec doit abandonner son projet, réaffirment les groupes communautaires

RAYMOND GERVAIS

LE PROJET DE carte santé à puce que le gouvernement Landry songe à implanter est loin de faire l'unanimité parmi les groupes communautaires.

Une quinzaine d'organisations de professionnels de la santé et de représentants des usagers, d'organisations syndicales, d'organismes communautaires et de chercheurs universitaires demandent au premier ministre Bernard Landry d'abandonner tout simplement le projet de carte à puce tel qu'il est proposé.

Selon eux, cette carte ne répond pas aux besoins de la population québécoise, pas plus qu'elle ne répond aux besoins des intervenants de la santé.

« 159 millions de dollars pour l'implantation d'une carte santé qui ne garantit aucune confidentialité et qui ne répond en rien aux besoins de la population en santé, c'est trop

cher. Cet argent devrait être investi dans le réseau de la santé pour soulager les salles d'urgences, diminuer les listes d'attente au chapitre des soins spécialisés, remédier au manque de personnel et d'équipement et améliorer la formation des médecins et les soins de première ligne », ont soutenu les organismes.

Selon le Dr Jean-Sébastien Delisle, de la Fédération des médecins résidents du Québec, la carte santé à puce n'est pas essentielle au Québec actuellement. « Il est probable que dans cinq ou 10 ans, plusieurs pays dans le monde, voire même plusieurs provinces canadiennes, pourraient se doter d'une carte à microprocesseur qui répondra à des critères plus stricts de confidentialité et dont on connaîtra les coûts réels. La carte doit être vue comme un apport important dans le réseau de la santé, mais pas au point qu'elle doive prendre la place d'une main-d'oeuvre spécialisée », a déclaré le médecin.

Le Dr Delisle a toutefois reconnu que, comme outil clinique, la carte n'est pas dénuée de tout intérêt, notamment en raison des renseignements qu'elle contient, mais qu'elle représente un danger majeur au chapitre des droits des citoyens et des sommes qu'on prévoit y investir.

Le Dr Bruno Tremblay, de Québec, a précisé pour sa part que la mise à jour des renseignements sur la carte était difficilement réalisable dans le cadre du système de santé actuel, qui est débordé.

Marie Pelchat de la Coalition solidarité santé craint que la carte à puce soit utilisée pour émettre un relevé de services pour chaque utilisateur. « On a raison de s'interroger sur les motifs poursuivis par le gouvernement. Pourquoi le gouvernement tient-il tant à cette carte ? Est-ce pour les citoyens ou est-ce pour nous donner des relevés de services et remettre en question l'universalité des services ? »

Rappelons que 90 % des groupes qui ont été entendus en commission parlementaire, se sont prononcés contre le projet.

En santé mentale, la carte détruit la confidentialité. Les besoins sont très différents de ce que la carte à puce peut apporter, estime l'Association des groupes d'intervention en défense des droits en santé mentale.

« On a raté le virage ambulatoire parce qu'on a pas pris le temps de le faire correctement. Ne faisons pas la même erreur avec la carte santé. Prenons le temps de penser à la population, n'en faisons pas un débat politique », a demandé enfin Paul Brunet, du Conseil pour la protection des malades.

Mais pour le ministre de la Santé, François Legault, pas question de faire marche arrière. Il affirme que le gouvernement doit utiliser les innovations technologiques pour améliorer les soins à la population. Quant aux craintes sur à la confidentialité des dossiers, M. Legault dit qu'il verra à les dissiper.



Peu importe la couleur, nous avons refusé de signer.

Le 17 avril 1982, Ottawa et neuf provinces ont changé la constitution du Canada sans notre accord.

Toutes couleurs politiques confondues, nous avons refusé ce coup de force qui affaiblit les pouvoirs et les droits du seul Parlement de langue française des Amériques.

Vingt ans et sept premiers ministres plus tard, le Québec maintient sa décision.

*René Lévesque
Pierre-Marc Johnson
Robert Bourassa
Daniel Johnson
Jacques Parizeau
Lucien Bouchard
Bernard Landry*

Québec

PROTOCOLE DE KYOTO

L'Allemagne sert un camouflet au Canada

JAMES STEVENSON
et CAROL HARRINGTON
Presse Canadienne

BANFF, Alberta — Le Canada a es-suyé un camouflet, hier, lors du dernier jour de la rencontre des ministres de l'Environnement du G8, lorsque la puissante délégation allemande s'est jointe à ceux qui dénoncent le projet d'Ottawa prévoyant l'attribution de crédits d'énergie propre dans le cadre du protocole de Kyoto.

Le ministre allemand Juergen Trittin a déclaré que le plan canadien était mal conçu. « Ce n'est pas une idée qui a été pensée avec ses véritables conséquences », a-t-il estimé, après une réunion sur le contrôle du climat et la réduction des gaz à effet de serre.

Le ministre de l'Environnement du Canada, David Anderson, avait plaidé pour un allègement de la quantité de gaz à effet de serre que le Canada doit éliminer dans le cadre du protocole de Kyoto, arguant

que le Canada aidait déjà l'environnement en exportant du gaz naturel et de l'électricité plus propre vers les États-Unis.

Toutefois, M. Trittin a dit que le Canada pourrait être perdant avec une telle stratégie. Il a expliqué que les technologies coûteuses importées d'Allemagne pour réduire radicalement les émissions canadiennes pourraient également se transformer en crédits au profit de l'Europe.

« Ce serait la conséquence de la proposition canadienne — ils paient pour d'autres formes d'énergie et la réduction d'après le protocole de Kyoto est à mettre au compte de l'Allemagne », a dit le ministre allemand.

Les critiques du représentant de l'Allemagne surviennent après des mots durs de la part de la direction de la délégation de l'Union européenne, qui avait jugé plus tôt que le plan canadien de crédit ne pourrait pas être autorisé, car il chantageait significativement les accords

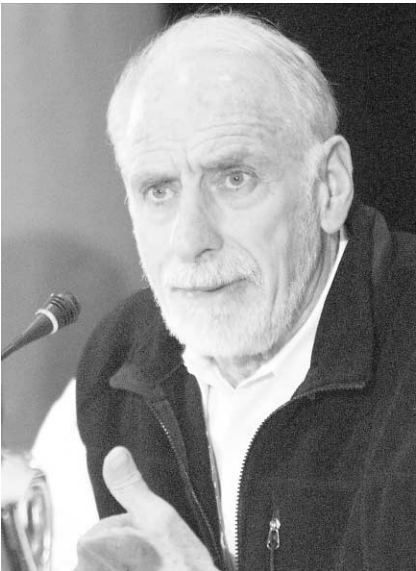


Photo PC ©

Le ministre de l'Environnement du Canada, David Anderson.

de Kyoto. L'Union européenne est favorable à ces accords, qui pré-

voient une réduction massive des émissions de gaz à effet de serre dans 40 pays industrialisés d'ici 2012. Ces émissions sont tenues pour responsables du réchauffement de la planète, des sécheresses et d'autres catastrophes environnementales.

Parmi les pays du G8, seuls les États-Unis s'opposent à la ratification du protocole de Kyoto.

Alors que le gouvernement du premier ministre Jean Chrétien a affirmé qu'il allait ratifier le protocole, une opposition est venue des provinces et des groupes d'affaires, qui soutiennent que l'accord va coûter des milliers d'emplois et des milliards de dollars.

Ottawa doit encore rendre publiques les prévisions de coûts et s'est engagé à mener plus de discussions avant de signer quoique ce soit.

M. Anderson a dit qu'il voulait « une meilleure explication de la part des critiques des exportations d'énergie propre sur les raisons pour lesquelles (ils) s'opposent à

des mesures qui réduisent la quantité de gaz à effet de serre dans l'atmosphère ».

Alors que les ministres achevaient leur réunion de deux jours, une centaine d'opposants — dont 44 déguisés en chouette tachetée — ont gravi la colline pour se diriger vers l'hôtel des ministres, dans le centre-ville de Banff. Ils voulaient protester contre l'inaction du Canada dans le sauvetage de cet animal, quasiment disparu, et de son habitat forestier.

De son côté, la police a profité de cette rencontre pour s'entraîner en vue du sommet des dirigeants du G8 qui se tiendra les 26 et 27 juin prochains à Kananaskis, en Alberta.

cyberpresse.ca Mieux connaître les enjeux du réchauffement climatique et de la ratification du protocole de Kyoto à : www.cyberpresse.ca/kyoto

Zytco
LE MEILLEUR SOLARIUM AU MONDE

TROIS-SAISONS, QUATRE-SAISONS
CLASSIQUE, CATHÉDRALE,
EUROPÉEN, CONSERVATOIRE,
WINDSOR, VICTORIEN
ALUMINIUM OU CÈDRE
4940 CHEMIN BOIS-FRANC,
ST-LAURENT, QC. H4S 1A7
WWW.ZYTCO.COM
514-335-2050
800-361-9232

VERRE
SUPER-ISO
BLOCK
ARETES OU RECOURBES
ESTIMATION SANS FRAIS

Dans sa globalité et en profondeur.

Il nous livre 800 mg d'ingrédients par comprimé, c'est beaucoup mais les articulations ont besoin d'en être nourries. Dosé de dix principes actifs, tous très importants, c'est un nourri-flex activateur pour les articulations. Voici les dix ingrédients des plus puissants et des plus logiques de la formule exclusive Chondrin de Flex-O-Flex :

- Sulfate de chondroïtine
- Sulfate de glucosamine (sans sodium)
- Bêche de mer (contient jusqu'à 23,7 de chondroïtine à l'état des plus naturel)
- Griffes de chat
- Spirée (c'est la reine des prés qui contient deux principes d'actions essentiels. Le nom d'Aspirine vient directement de son étymologie "spirée". On appelle ainsi parfois la reine des prés l'Aspirine végétale à cause des propriétés anti-inflammatoires).
- Écorce de saule blanc
- Feuille de frêne
- Racine de réglisse
- Racine de Curcuma
- Feuilles de cassis

Flex-O-Flex chondrin, une formule décuplée de 800 mg d'ingrédients, une formule multiactive et exclusive.

un produit
Bio Actif
Montréal : (514) 272-1365 Ligne extérieure: 1 800 272-1365
Mauricie : (819) 378-7777 Estrie : (819) 823-3322

3043124

Black-out sur la Cisjordanie

Les journalistes travaillent sous la menace des balles

AGNÈS GRUDA

LA NUIT COMMENÇAIT à tomber sur Ramallah quand Dana Lewis, journaliste au réseau NBC, et les deux techniciens qui l'accompagnaient ont engagé leur voiture blindée dans une rue menant vers le bas d'une colline. Soudain, des balles ont frappé le véhicule.

« J'ai d'abord cru que les tirs venaient du côté de la route, alors j'ai accéléré. Mais d'autres balles ont touché le pare-brise. Alors j'ai ralenti et j'ai vu un soldat israélien juste devant moi, qui pointait sa M-16 dans notre direction », a raconté Dana Lewis, lors d'une conversation téléphonique avec *La Presse*.

Le reporter a stoppé le véhicule, éteint les phares et allumé la lumière intérieure de la camionnette. « Calmement, pour ne pas effrayer le soldat, nous avons levé les bras. Il nous a fixés pendant quelques secondes, puis il a recommencé à tirer. »

Les trois hommes ont reculé à toute vitesse, et les tirs ont cessé. Le soldat savait-il qu'il visait des journalistes ? La camionnette blanche était tapissée du mot « TV » en grosses lettres noires. Le militaire se trouvait à une vingtaine de mètres de distance. Malgré tout, Dana Lewis n'est pas certain d'avoir été pris pour cible précisément parce qu'il est journaliste. Ces jours-ci, dit-il, les soldats israéliens sont terrorisés. « Au moindre doute, ils tirent. »

Cet incident s'est passé le 7 avril, soit trois jours après le déclenchement d'une intense offensive israélienne en Cisjordanie. Dès le premier jour de cette offensive, Israël a décrété que les six principales villes de la Cisjordanie (Ramallah, Naplouse, Qalkilia, Bethléem, Jénine et Tulkarem) constituaient des zones militaires interdites, fermées à tous, journalistes compris.

Certaines de ces villes sont toujours hors d'atteinte et il est impossible de savoir avec certitude ce qui s'y passe. C'est,

pour l'essentiel, le cas de Jénine et de Naplouse, soumises à un siège quasi hermétique, même si Tshalah a escorté hier un groupe de journalistes jusqu'à l'entrée du camp palestinien de Jénine. Ailleurs, des journalistes qui ont pu braver l'interdit ont été bloqués à l'intérieur d'un quartier ou coincés dans une ville dont ils ne pouvaient plus sortir.

Les journalistes qui entrent à Bethléem, par exemple, se retrouvent tous au Star Hotel, à 500 mètres de l'église de la Nativité, où 200 hommes armés palestiniens sont assiégés par l'armée. Personne n'a pu atteindre l'église et vérifier la rumeur voulant que l'armée ait tiré à l'intérieur.

Des tirs délibérés

Depuis le 29 mars, au moins cinq journalistes ont été blessés par des tirs israéliens, soutient l'organisme Reporters sans frontières. D'après cet organisme, l'armée israélienne se livre à une politique délibérée d'intimidation, elle maltraite les journalistes ou les vise en toute connaissance de cause. Parfois, elle les humilie : récemment, à Ramallah, un caméraman de Reuters a été contraint de se déshabiller en pleine rue.

Dana Lewis, qui vivait au Proche-Orient au moment de la première Intifada, affirme que les restrictions imposées aux médias ont atteint un niveau inégalé. « À l'époque, il arrivait que l'armée nous interdise l'accès à un quartier ou à un bout de rue, jamais à une ville entière. Et les journalistes pouvaient assister aux opérations de l'armée. » Aujourd'hui, ce n'est plus le cas. Et le black-out est permanent et absolu.

La mobilité des journalistes est restreinte par les barrages routiers et par la peur. « Depuis neuf jours, je ne suis pas sortie de Ramallah et j'ai fait l'essentiel de mon travail au téléphone », soupire Amira Hass, la seule journaliste israélienne à vivre dans les territoires occupés. « J'ai parlé à des gens à Jénine. Ils n'ont

que le mot massacre à la bouche. Mais il m'est impossible de vérifier ce qu'ils disent », dit la correspondante du journal *Haaretz*.

« Il y a deux jours, j'ai parlé à un Palestinien dont la femme a été abattue alors qu'elle était appuyée contre la porte de sa maison, un pied dans le jardin. Mais je n'ai pas pu faire confirmer cette histoire par des témoins. Et les médias israéliens sont très exigeants pour ce qui est de l'exactitude des faits. »

Comme tous les habitants de Ramallah, Amira Hass est soumise au couvre-feu, qui n'est levé que quelques heures par semaine pour permettre aux gens de se raser. Elle a profité d'un de ces répit pour visiter l'hôpital de Ramallah. En sortant de l'immeuble avec quelques autres journalistes, elle s'est heurtée à des tirs nourris. « Demain, j'aimerais essayer de me rendre à Jénine. Mais je ne veux pas me faire tirer dessus. »

La semaine dernière, plusieurs groupes de défense de la liberté de la presse ont dénoncé la politique de black-out, qu'ils jugent « abusive, injustifiable et contre-productive ». Les défenseurs de la liberté de la presse reprochent aussi aux Palestiniens d'avoir confisqué, à plusieurs reprises, du matériel journalistique. Ainsi, un photographe de Reuters s'est fait saisir des bobines représentant de supposés « collaborateurs » tués par des Palestiniens.

« Mais notre préoccupation la plus sérieuse, ce sont les soldats israéliens qui tirent sur les journalistes pour les empêcher de faire leur travail. Israël est en train d'imposer la censure sous la menace des fusils », dit Joel Simon, directeur adjoint de l'organisme américain Committee to Protect Journalists, qui a cosigné la dénonciation. Pour Amira Hass, le but de cette politique ne fait pas le moindre doute : « C'est une façon de justifier l'offensive militaire et de couvrir les abus auxquels elle a donné lieu. »

21 700 \$*

298 \$⁺/mois

L'Acura 1.7EL

24 000 \$*

298 \$⁺/mois

La nouvelle Acura RSX

ACURA vos concessionnaires fiables

Passez à l'action.

L'Acura 1.7EL

Incluant : nouveau moteur 1,7 litre VTEC • freins à disque aux 4 roues avec ABS • climatiseur • groupe électrique • radio AM/FM avec lecteur CD • roues en alliage et tellement plus...

La nouvelle Acura RSX

Incluant : moteur 2,0 litres i-VTEC de 160 chevaux • freins à disque aux 4 roues • roues de 15 po • groupe électrique • climatiseur automatique • radio AM/FM avec lecteur CD • système d'entrée sans clé et tellement plus...



*P.D.S.F. de 21 700 \$ pour l'Acura 1.7EL (modèle ES3562E) et de 24 000 \$ pour l'Acura RSX (modèle DC5362PB) 2002 neuves. Transport et préparation (900 \$), taxes, immatriculation et assurance en sus. Le prix de vente des concessionnaires peut être inférieur. Garantie Acura limitée de 5 ans/100 000 km. Les modèles offerts peuvent différer des photographies. Voyez votre concessionnaire pour plus de détails. Les deux premiers services d'entretien sont compris. Assistance routière 24 heures Acura. [†]Offre de location-bail d'une durée limitée, par l'entremise de Honda Canada Finance Inc. S.A.C. seulement. Tarif mensuel de location-bail d'une durée de 48 mois établi pour l'Acura 1.7EL (modèle ES3562E) et l'Acura RSX (modèle DC5362PB) 2002 neuves. Total des paiements de 16 754 \$ et 18 299 \$ respectivement. Un acompte de 2 450 \$ pour la 1.7EL, de 3 995 \$ pour la RSX, un dépôt de garantie et un premier versement sont requis. Option 0 \$ comptant aussi offerte. Les modèles offerts peuvent différer des photographies. Allocation de 24 000 km par année (frais de 0,12 \$ par kilomètre supplémentaire). Transport et préparation inclus, taxes, immatriculation et assurance en sus. À la fin du bail, vous pouvez retourner le véhicule au concessionnaire ou l'acheter pour une valeur résiduelle prédéterminée.



ACURA GABRIEL
4648, boul. Saint-Jean, Dollard-des-Ormeaux
(514) 696-7777

LUCIANI ACURA
4040, rue Jean-Talon O., Montréal
(514) 340-1344

ACURA BROSSARD
9100, boul. Taschereau O., Brossard
(450) 659-1616

ACURA DE LAVAL
2500, boul. Chomedey, Laval
(450) 682-4050

ACURA PLUS
255, boul. de la Seigneurie, Blainville
(450) 435-4455

GALERIES ACURA
7100, boul. Métropolitain E., Anjou
(514) 354-8811

3039361A

3039366

MONDE

Quand les cloches tintent dans le ciel de Bethléém...

L'armée israélienne dit avoir tout son temps

CÉCILE FEUILLATRE
Agence France-Presse

BETHLÉÉM, Cisjordanie – Trois dirigeables blancs flottent gracieusement au-dessus de l'église de la Nativité. Suspendu au bout d'une grue devant l'église, un haut-parleur géant, installé par l'armée israélienne, émet des sirènes stridentes, suivies d'une volée de cloches ironique.

Le bras de fer qui oppose depuis deux semaines l'armée israélienne et les combattants palestiniens retranchés dans l'église a pris depuis quelques jours une tournure surréaliste, guerre des nerfs dont l'issue apparaissait toujours aussi improbable hier.

L'armée israélienne dit avoir tout son temps et reconnaît mener une « guerre psychologique ». Les combattants palestiniens retranchés dans l'église affirment qu'ils résisteront jusqu'à « leur dernier souffle », et rejettent la proposition du premier ministre Ariel Sharon, qui ne leur donne d'autre choix que l'exil à vie ou la prison en Israël.

Chacun raconte une histoire diamétralement différente. Les ballons espions qui planent au dessus de la Nativité ont filmé « des terroristes en train de bronzer et de fumer tranquillement dans l'une des cours du complexe religieux », déclare un porte-parole de l'armée, Olivier Rafowicz, lors d'une conférence de presse improvisée à quelques mètres de la place de la Nativité.

À l'intérieur, les assiégés contactés par téléphone disent ne plus avoir à manger, et décrivent une « situation très difficile ».

Les religieux — une trentaine — enfermés dans le complexe, mais dans un autre bâtiment que celui où se trouvent les combattants, « tiennent grâce à l'eucharistie ».

Le drame est toujours en embuscade. Les tirs éclatent de temps en temps. Samedi soir, un policier palestinien retranché dans la basilique a été tué par un tireur embusqué israélien. « Il se trouvait en plein air dans l'en-

ceinte du complexe », disent les Palestiniens. « Il nous visait depuis l'hôtel Casanova (un des bâtiments du complexe) », répond Olivier Rafowicz.

Des négociations ont été engagées depuis le début du bras de fer, le 2 avril, entre deux équipes de négociateurs israéliens et palestiniens. Mais il s'agit d'un dialogue de sourds. Les Israéliens estiment que la crise est « militaire et doit se régler militairement », mais réitèrent « qu'ils ne toucheront pas aux lieux saints ». Les Palestiniens réclament que le Vatican et le patriarche latin M^{gr} Michel Sabah soient parties prenantes aux négociations.

Israël estime qu'une trentaine des assiégés sont « de dangereux terroristes » des groupes radicaux Hamas et du Jihad islamique. « S'il y a des gens qui doivent être jugés, ils doivent l'être par des tribunaux palestiniens », réplique l'un des négociateurs palestiniens, Salah Al-Taamari.

En attendant, toute une ville est sous couvre-feu et suspendue à l'issue de « la crise de la basilique de la Nativité ».

« Nous ne partirons pas tant que cette question n'aura pas été réglée », admet M. Rafowicz, ajoutant que « la question de Bethléém est directement liée à l'église ».

Dans les rues dévastées de la vieille ville, quelques personnes bravent le couvre-feu. Deux vieilles femmes interrogent craintivement les journalistes : « Peut-on aller par là ? Est-ce qu'ils tirent ? »

À quelques mètres de la place de la Nativité, cernée par les soldats israéliens, « Jean » — c'est le nom qu'il souhaite donner — ouvre timidement sa porte et échange quelques mots avec les soldats israéliens. « Il faut être poli avec eux », dit ce chrétien palestinien, en insistant pour faire rentrer des journalistes. « Je n'ai parlé avec personne depuis des jours, je ne peux pas sortir », raconte-t-il.

Volets fermés, porte verrouillée, privé de radio, de télévision et de téléphone, Jean ne sait pas ce qui se passe sur la place et dans l'église de la Nativité, à deux pas de chez lui.

« Une affaire de confiance »

CHAMBLY
Honda



HAMEL
Honda

ON Y VIENT DE PARTOUT !

POUR LE SERVICE ET LA CONFIANCE

ACCORD LX 2002



298\$^{/mois}

TRANSPORT ET PRÉPARATION INCLUS

OU

23 000\$^{**}

ÉDITION SPÉCIALE

ACCORD SE 2002

EN PLUS

✓ Toit ouvrant électrique

✓ CD/cassette

✓ Freins ABS

✓ Sièges chauffants

✓ Roues d'aluminium

316\$^{/mois}

TRANSPORT ET PRÉPARATION INCLUS

OU

24 800\$^{**}

CIVIC DX BERLINE 2002



198\$^{/mois}

TRANSPORT ET PRÉPARATION INCLUS

OU

15 900\$^{**}

INCLUANT

✓ Moteur 1,7 litre à SACT et 16 soupapes

✓ Antivol immobilisateur

✓ Radio AM/FM stéréo / 4 haut-parleurs

✓ 96 000 km inclus

✓ 0\$ comptant disponible

GRUPE VALEUR PLUS

CIVIC DX-G 2002

EN PLUS

✓ Air climatisé

✓ Lecteur de disque

✓ Déverrouillage à distance

222\$^{/mois}

TRANSPORT ET PRÉPARATION INCLUS

OU

17 500\$^{**}

CIVIC DX COUPÉ SPORT 2002



198\$^{/mois}

TRANSPORT ET PRÉPARATION INCLUS

OU

15 900\$^{**}

INCLUANT

✓ Moteur 1,7 litre à SACT et 16 soupapes

✓ Antivol immobilisateur

✓ Radio AM/FM stéréo / 4 haut-parleurs

✓ 96 000 km inclus

✓ 0\$ comptant disponible

GRUPE VALEUR PLUS

CIVIC LX COUPÉ SPORT 2002

EN PLUS

✓ Air Climatisé

✓ Groupe électrique

✓ CD, 6 haut-parleurs

✓ Appui-bras

✓ Régulateur de vitesse

✓ Roue de 15"

226\$^{/mois}

TRANSPORT ET PRÉPARATION INCLUS

OU

18 100\$^{**}

CRV LX 2002



338\$^{/mois}

TRANSPORT ET PRÉPARATION INCLUS

OU

26 900\$^{**}

INCLUANT

✓ Climatiseur sans CFC

✓ Freins antiblocage (ABS)

✓ Moteur 2,4 litres, I-VTEC, 160 ch.

✓ 96 000 km inclus

✓ 0\$ comptant disponible

GRUPE VALEUR PLUS

CRV EX PLUS 2002

EN PLUS

✓ CD 6 disques

✓ Jantes

✓ Télécommande

✓ Vitres teintées

✓ Miros chauffants

✓ Miros assortis

356\$^{/mois}

TRANSPORT ET PRÉPARATION INCLUS

OU

28 700\$^{**}

NOUVEAU!

TEMPS LIMITÉ

4.8%

\$ à l'achat \$

jusqu'à 60 mois

SUR TOUS NOS ACCORD 2002

* Location de 48 mois taxes en sus, comptant ou échange équivalent. Civic Berline DX 2002 (1 895 \$) 0 \$ comptant disponible. Civic Berline DX-G 2002 (1 895 \$) 0 \$ comptant disponible. Civic DX coupé Sport 2002 (1 995 \$) 0 \$ comptant disponible. Civic LX coupé Sport (1 995 \$) 0 \$ comptant disponible. Accord LX 2002 (2 474 \$) 0 \$ comptant disponible. Accord SE 2002 (2 437 \$) 0 \$ comptant disponible. CRV LX 2002 (4 288 \$) 0 \$ comptant disponible. CRV EX Plus (4 500 \$) 0 \$ comptant disponible. 96 000 km inclus. Illustrations à titre de référence et valeur résiduelle garantie. Détails sur place. ** Taxes, transport et préparation en sus sur achat.

OUVERT TOUS LES SOIRS JUSQU'À 21H

HAMEL
Honda

Sortie 25^e avenue
332, rue Dubois, voie de service de la 640 à St-Eustache

514 875-1919

hamelhonda.com

CHAMBLY
Honda

850, boulevard Périigny, route 112, Chambly

514 990-6699

(450) 658-6699



HONDA

3041503

DERNIÈRE

Et la vie continue...

La Vie la vie ce soir 19h30

ICI Radio-Canada

Auteur : St  phane Bourguignon - R  alisation : Patrice Sauv  

3042021A

+

VENEZUELA

Les militaires qui ont soutenu le putsch ont été interpellés

Agence France-Presse

CARACAS — Les militaires qui ont participé au coup d’État contre le président du Venezuela Hugo Chavez, revenu hier au pouvoir, ont été remis à la justice civile et à la justice militaire, a déclaré le ministre de le Défense, José Vicente Rangel.

« Ils ont tous été placés sous le contrôle des services du procureur général de la République et du procureur militaire », a affirmé le ministre, concernant ces militaires

dont il n’a pas précisé le nombre, à la télévision publique Venezolana de Televisions.

« Ces organismes compétents sont ceux qui vont décider de leur sort et de leur avenir, tout cela dans le cadre du respect de leurs droits », a ajouté M. Rangel.

Le ministre de la Défense a affirmé que le gouvernement de M. Chavez n’était pas « en train de préjuger » des éventuelles responsabilités de ces militaires, auxquels il a garanti le droit « à un procès juste et à la présomption d’innocence ».



Venezuela | 41 morts depuis jeudi

AU TOTAL 41 personnes sont mortes et 323 autres ont été blessées, la plupart par balles, lors des violents incidents survenus depuis jeudi à Caracas, avec le renversement du président du Venezuela Hugo Chavez et son retour au pouvoir hier, ont déclaré les pompiers à l’AFP. La plupart des victimes de ces derniers jours, marqués par des manifestations et des saccages, présentaient des impacts de balles, a déclaré José Arevalo, inspecteur des pompiers métropolitains. Il a ajouté qu’au cours des pillages qui « persistent encore » (hier) dans certains quartiers de Caracas, 45 incendies se sont déclarés dans des locaux commerciaux et industriels. Le bilan final comptera sûrement « plus de victimes car il n’y a toujours pas de fonctionnaires des services de sécurité dans les rues » de la capitale, a dénoncé M. Arevalo. — d’après AFP

Putsch | «Préparé et monté»?

LE VICE-PRÉSIDENT du Venezuela, Diosdado Cabello, a évoqué hier la possibilité « d’un coup d’État préparé et monté », après l’échec du putsch contre Hugo Chavez et le retour du chef de l’État au pouvoir à l’aube. Dans la cour du palais présidentiel de Miraflores à Caracas, M. Cabello a ouvert devant la presse une boîte bleue, où se trouvait une écharpe présidentielle de cérémonie « neuve » et brodée, aux couleurs nationales rouge, jaune et bleu, portant l’écusson vénézuélien et « fabriquée à Madrid ». « Ils l’ont apportée ici pour l’utiliser ensuite », a-t-il commenté, dans une allusion aux auteurs du coup d’État de jeudi soir. M. Cabello a assuré que cette écharpe, retrouvée « dans le bureau du secrétaire privé » au palais, « n’appartenait pas » à Hugo Chavez, et qu’elle « n’a jamais été utilisée. « Je crois que cela démontre qu’il y avait un plan, un coup d’État préparé et monté », a souligné le vice-président, sans fournir d’autre précision. — d’après AFP



Photo AP
Le président du Venezuela, Hugo Chavez, de retour à Caracas, après une tentative de putsch ratée à son endroit.

UN PEU D’HISTOIRE

Agence France-Presse

CARACAS — Voici la chronologie des principaux événements de la crise qui a secoué le Venezuela depuis quatre jours, marqués par le renversement du président Hugo Chavez puis son retour au pouvoir hier :

JEUDI 11 AVRIL :

> Les présidents de la principale organisation patronale Fedecamaras et de la confédération syndicale CTV, à la tête d’une foule de 50 000 manifestants, exigent le départ du président Hugo Chavez. En réponse, le pouvoir appelle à une contre manifestation de soutien.

> M. Chavez ordonne la suspension de transmission des chaînes de télévision privées opposées à sa politique, les accusant d’« inciter à la violence ».

> Des manifestants anti-Chavez et des contre-manifestants s’affrontent à Caracas : au moins 15 personnes sont tuées et 350 blessées.

> Une dizaine d’officiers supérieurs des armées et de la garde nationale, entrent en rébellion contre Chavez.

> Des officiers membres du gouvernement annoncent leur démission.

> M. Chavez quitte le palais présidentiel sous escorte armée, puis est emprisonné à Fort Tiuna, principale base militaire du pays (sud-ouest de Caracas).

> Luis Miquelena, ancien mentor politique de Chavez et ex-ministre de l’Intérieur, accuse le président d’être le « principal responsable » du « massacre » qui s’est produit à Caracas.

VENDREDI 12 AVRIL

> Le commandant de l’armée de terre, le général Efraín Vazquez, annonce que M. Chavez veut démissionner et que deux généraux négocient sa reddition.

> Le patron des patrons, Pedro Carmona, est désigné à la tête d’un gouvernement provisoire autoproclamé pour remplacer M. Chavez.

> La Maison-Blanche rend le régime de M. Chavez responsable de la crise.

> M. Carmona prend le pouvoir et annonce de nouvelles élections législatives avant décembre et présidentielle d’ici un an.

> Au Costa Rica, le sommet du Groupe de Rio demande à l’Organisation des États américains (OEA) d’ouvrir une enquête sur les conditions de la chute de M. Chavez et condamne la violation de l’ordre constitutionnel.

> Le gouvernement intérimaire autoproclamé décrète la « réorganisation des pouvoirs publics » avec notamment la destitution de tous les magistrats de la Cour suprême.

> M. Carmona révoque les 49 décrets-lois promulgués l’an passé par M. Chavez et violemment critiqués par l’opposition.

> Le gouvernement autoproclamé dissout l’Assemblée nationale.

SAMEDI 13 AVRIL

> Pillages et émeutes à Caracas, et dans la banlieue de Guarenas (30 km de la capitale) ainsi que dans d’autres régions de l’intérieur du pays : au moins trois tués et 18 blessés par balles.

> Consensus au sein de l’OEA pour appliquer sa Charte démocratique qui prévoit des sanctions en cas de coup d’État, et pour l’envoi à Caracas de son secrétaire général César Gaviria.

> M. Chavez est transféré à l’île de La Orchila, à 150 km au nord de Caracas, dans la mer des Caraïbes.

> Des centaines de manifestants pro-Chavez marchent sur le palais présidentiel de Miraflores.

> M. Carmona s’enfuit du palais et se réfugie à Fort Tiuna.

> L’armée de terre pose des conditions à son soutien au gouvernement intérimaire, exigeant notamment le rétablissement du pouvoir législatif. La garde nationale adopte la même position.

> M. Carmona annonce que M. Chavez va partir à l’étranger.

> Les ministres de M. Chavez investissent le palais présidentiel, en même temps que des milliers de partisans du président renversé.

> M. Carmona annonce le rétablissement de l’Assemblée nationale.

> Un Conseil des ministres extraordinaire du gouvernement Chavez se tient au palais de Miraflores.

> Le ministre de l’Éducation supérieure de M. Chavez, Hector Navarro, affirme que les militaires fidèles à Chavez exigent sa libération avant dimanche (hier) et menacent d’une « action militaire » si ce délai n’est pas respecté.

> M. Carmona annonce sa démission.

> Le vice-président de Chavez, Diosdado Cabello, assume la présidence, puis annonce que le chef de l’État sera prochainement rétabli dans ses fonctions.

> M. Carmona, ses « ministres », et son état-major sont arrêtés.

> Le général Lucas Rincon reprend ses fonctions de chef des forces armées.

> Une délégation de responsables fidèles à M. Chavez se rend à l’île de La Orchila pour le ramener à Caracas.

> Diosdado Cabello annonce « le rétablissement de l’ordre constitutionnel ».

DIMANCHE 14 AVRIL

> Hugo Chavez quitte l’île d’Orchila à bord d’un hélicoptère.

> Il fait son entrée dans l’enceinte du palais présidentiel, sous les vivas de la foule.

> Hugo Chavez est officiellement rétabli dans ses fonctions de président.

> Il lance un « appel à l’unité » de tous les Vénézuéliens et à l’ouverture d’un « dialogue national ».

Amnistie internationale publie un rapport sur les détenus en Afghanistan et à Cuba

Agence France-Presse

LONDRES — Amnistie internationale rend public ce matin un rapport, envoyé la semaine dernière au gouvernement américain, dans lequel l'organisation dénonce les violations des droits des prisonniers détenus par l'armée américaine à Cuba et en Afghanistan.

« L'approche « sélective » des États-Unis concernant la Convention de Genève est inacceptable, tout comme son non-respect des droits humains fondamentaux internationaux », écrit l'organisation de défense des droits de l'homme dans ce document de 62 pages.

Amnistie demande une nouvelle fois à Washington l'autorisation de rendre visite aux prisonniers détenus par les forces américaines en Afghanistan et sur la base américaine de Guantanamo à Cuba, où ont été transférés quelque 300 membres présumés de l'organisation terroriste Al-Qaeda ou des talibans afghans.

Une précédente requête en ce sens, envoyée au gouvernement américain en janvier

dernier, est restée lettre morte, explique l'organisation basée à Londres.

Dans son mémorandum, Amnistie accuse une nouvelle fois les États-Unis de refuser à ces prisonniers, ou de menacer de refuser, les droits universellement reconnus à tout suspect placé en détention provisoire.

L'organisation dénonce notamment le refus des autorités américaines d'accorder à ces détenus le statut de prisonnier de guerre, de leur donner accès à un avocat, ou de les traduire devant un tribunal compétent comme le prévoit la Convention de Genève.

« Le gouvernement américain doit faire en sorte que tous ses actes, concernant les détenus en Afghanistan ou à Guantanamo Bay, respectent le droit et les normes internationaux », poursuit le document.

« Ceci est crucial si l'on veut que justice soit faite et que cela se sache, et si l'on veut que le respect de la loi et des droits de l'Homme ne soit pas amoindri », conclut Amnesty internationale.

Washington attend l'accord du Pakistan pour lancer un raid contre ben Laden

Agence France-Presse

WASHINGTON — Les États-Unis attendent l'accord d'Islamabad pour lancer un raid aérien dans les montagnes à la frontière entre le Pakistan et l'Afghanistan, où le chef du réseau terroriste Al-Qaeda Oussama ben Laden se cache selon eux, soutient le magazine *Time* dans sa dernière livraison.

Christina Rocca, Secrétaire d'État adjointe chargée de l'Asie du Sud-Est, s'est rendue à Islamabad en mars dernier afin de demander au président pakistanais, le général Pervez Musharraf, son accord pour lancer le raid, selon *Time*.

M. Musharraf hésite à donner son accord à l'opération, selon des sources citées par l'hebdomadaire, car les puissantes tribus locales, bien pourvues en armes, sont partisa-

nes du régime afghan déchu des talibans. Ben Laden, suspect numéro un dans les attentats aux États-Unis du 11 septembre 2001, a échappé à toutes les recherches. Le président américain George W. Bush avait déclaré au début du mois d'avril ne pas savoir si ben Laden était vivant ou mort.

Selon *Time*, des responsables américains ont dit être sûrs désormais que le chef d'Al-Qaeda se cache dans les montagnes entre le Pakistan et l'Afghanistan, vraisemblablement d'après des documents saisis et des membres d'Al-Qaeda faits prisonniers.

Le ministre des Affaires étrangères du gouvernement afghan intérimaire Abdullah Abdullah a déclaré hier au cours d'une visite à Abou Dhabi qu'il pensait lui aussi que ben Laden se cachait aux frontières de l'Afghanistan.

**1,25 million d'Afghans
devraient regagner
leurs foyers d'ici un an**

Agence France-Presse

TÉHERAN — Un million deux cent cinquante mille réfugiés ou déplacés afghans devraient regagner leurs foyers d'ici un an grâce à l'opération Retours volontaires, a estimé hier le Haut Commissaire des Nations unies pour les réfugiés, Ruud Lubbers,

« Nous estimons qu'un million et 1,25 million d'Afghans, réfugiés (à l'étranger) ou déplacés à l'intérieur de leur pays retrouveront leurs foyers d'ici un an », a déclaré M. Lubbers à la presse avant de quitter l'Iran pour l'Afghanistan.

Il a précisé que ce chiffre englobait 400 000 réfugiés en Iran (sur les 2,3 millions selon les chiffres officiels iraniens), 400 000 au Pakistan (sur 2 millions), 400 000 déplacés (sur 1,2 million), et 50 000 au Turkménistan, Ouzbékistan et Tadjikistan. M. Lubbers a par ailleurs indiqué à l'agence officielle iranienne IRNA que « les rapatriements étaient impossibles sans l'aide précieuse des pays voisins » et rendu hommage à la contribution de l'Iran à l'opération Retours volontaires de son organisation.

Colombie: un candidat évite l'attentat

Associated Press

BOGOTA — Le candidat à l'élection présidentielle colombienne, Alvaro Uribe, est sorti indemne hier de l'explosion d'un bus près de son cortège de voitures. Il s'agirait d'une tentative d'assassinat, qui a tué quatre spectateurs et blessé trois policiers, selon les autorités.

Uribe, un fervent partisan de la lutte anti-rebelles, parcourait dans un cortège de voitures le port colombien de Barranquilla lorsqu'un bus garé non loin de là a explosé. L'ancien gouverneur s'est exprimé peu après à la télévision et à la radio nationale pour confirmer qu'il n'avait pas été blessé lors de cette explosion. L'incident a eu lieu peu après le départ du cortège du port où s'était tenu un meeting du candidat.

« Cela a dû être une explosion très puissante parce que je voyageais dans un véhicule blindé et que ce véhicule a été détruit. Mais, Dieu merci, nous sommes toujours là, à vous parler », a déclaré Uribe à l'antenne de Caracol Radio. Il a ajouté que les autres passagers n'avaient pas été blessés.

Selon le général Armando Sandoval, chef de la police d'Atlantico, quatre spectateurs ont été tués.



club elite

LE Solde

D'AVANT-PREMIÈRE

de l'année

COURSE aux ACHATS 1 jour

lun. le 15 avr. 2002

Heures prolongées - Ouvert jusqu'à 19h

30% 40% 50%

de rabais

TOUT TOUT TOUT

en magasin

SANS EXCEPTIONS!

Présentez votre carte ou abonnez-vous sur le champ



3041559A



SUPER OFFRES

Goodwrench

INCLUS!
Pose, valve et équilibrage

UNIROYAL
Tiger Paw[®] ASC[™]

47⁹⁵\$
P195/80R13

Voiture					
Uniroyal [®] Tiger Paw [®] ASC [™]	195/70R14	69,95 \$	BFGoodrich [™] Control T/A [™] M80	P225/60R16	109,95 \$
Uniroyal [®] Tiger Paw [®] ASC [™]	P205/70R15	79,95 \$	Michelin [™] X-One [™]	P195/70R14	124,95 \$
BFGoodrich [™] Control T/A [™] M80	P195/70R14	89,95 \$	Michelin [™] X-One [™]	P205/70R15	129,95 \$
BFGoodrich [™] Control T/A [™] M80	P205/70R15	99,95 \$	Michelin [™] X-One [™]	P225/60R16	149,95 \$

Camion					
Uniroyal [®] Laredo [®] AWP [™]	P235/75R15	109,95 \$	BFGoodrich [™] All Terrain T/A [™] KO	LT235/75R15	149,95 \$
Uniroyal [®] Laredo [®] AWP [™]	LT235/75R15	129,95 \$	Michelin [™] LTX [™] M/S	P235/75R15	149,95 \$
BFGoodrich [™] All Terrain T/A [™] KO	LT215/75R15	139,95 \$	Michelin [™] LTX [™] M/S	LT235/75R15	169,95 \$

Prolongez
la vie de vos freins

Service des freins et étriers

54⁹⁵\$

Service Goodwrench

Bien fait. À temps.

1 800 463-7483

goodwrench.gmcanada.com

Forum

La Presse

ANDRÉ DESMARAIS > Président du conseil d'administration
GUY CREVIER > Président et éditeur
MARCEL DESJARDINS > Vice-président et éditeur adjoint
PHILIPPE CANTIN > Directeur de l'information ANDRÉ PRATTE > Éditorialiste en chef

Le mot qui tue



Depuis le 11 septembre, le qualificatif « terroriste » est devenu une arme de choix dans les guerres de mots que se livrent, entre les fusillades et les bombardements, les belligérants de ce monde. Par amalgame avec ben Laden, il mine irrémédiablement la crédibilité de toute cause qui y est associée. Le mot lui-même sème la désolation.

En témoigne la controverse qui a éclaté au Minnesota. Des leaders d'opinion ont fait publier une annonce dans le principal journal de l'État — le *Star Tribune* — pour dénoncer sa réticence à qualifier d'actes terroristes les attentats commis en Israël.

Le guide de rédaction du journal n'interdit pas l'emploi du mot terroriste, mais encourage le recours à des termes plus neutres (commando suicide, homme armé). « Nous évitons le plus possible le mot terroriste dans nos articles sur le Moyen-Orient en raison du caractère émotif de ce conflit », a expliqué un dirigeant du journal.

Le *Star Tribune* n'est pas le seul journal qui a adopté cette politique. C'est qu'au cours des années, les médias occidentaux se sont souvent fait accuser de porter un jugement moral en utilisant le mot dévastateur. « Qui est terroriste pour les uns est un combattant de la liberté pour les autres », a-t-on souvent entendu dire. Le célèbre linguiste de gauche Noam Chomsky n'accuse-t-il pas les États-Unis d'être « un État terroriste de premier plan » ?

Qui est terroriste ? La réponse à cette question exige évidemment qu'on réponde d'abord à celle-ci : qu'est-ce que le terrorisme ? Or, les spécialistes se perdent en arguties à ce sujet. On a recensé, rapporte le chercheur François Légaré dans *Terrorisme - Peurs et réalité*, une centaine de définitions du phénomène. On s'entend sur le fait que le terrorisme implique le recours à la violence à des fins politiques. Comme l'indique l'étymologie du mot, cette violence vise à semer la terreur.

Mais ensuite... Le terrorisme est-il seulement, comme le veut la définition du département d'État, le fait d'organisations subéatiques ? Chomsky pense que non, et sou-

tient que l'embargo contre l'Irak, par exemple, peut être qualifié d'acte terroriste.

En Palestine, on accuse Israël de se livrer à du terrorisme, tandis que — disait un représentant du Hamas la semaine dernière — les commandos suicide constitueraient « une lutte armée légale ».

Le terrorisme du XX^e siècle a longtemps visé des politiciens et des militaires. S'agissait-il vraiment de terrorisme ou bien si, comme le prétendent plusieurs, ce qui distingue le terrorisme d'autres actions armées, c'est qu'il frappe des « civils innocents » (expression qui laisse supposer que les civils ne sont pas tous innocents...).

L'organisme FAIR (Fairness and Accuracy in Reporting) croit que le *Star Tribune* a tort de ne pas qualifier les kamikazes palestiniens de terroristes. Selon FAIR, les médias devraient employer le mot dans tous les cas où des civils sont tués à des fins politiques, que l'attentat soit le fait d'un groupe ou d'un État. Dans cette perspective, les bombardements d'Hiroshima et de Nagasaki seraient des actions terroristes.

■ ■ ■

Pourtant, si par souci d'« équité », on range sous ce vocable toutes les agressions armées, on enlève son sens à un concept utile qui, dans le sens commun, renvoie à quelque chose de spécifique. Dire que le terrorisme est le fait d'organisations subéatiques ne signifie pas que les États ne peuvent pas commettre d'atrocités. Dire qu'Hiroshima n'est pas du terrorisme n'empêche pas de soutenir qu'il s'agit d'un crime contre l'humanité.

Le terrorisme veut susciter la panique en s'attaquant à des civils sans défense. Une armée nationale peut aussi attaquer des civils, et certainement semer la terreur. Mais parler alors de terrorisme crée la confusion. Il s'agit plutôt de crimes de guerre, ce qui n'est pas moins grave.

Le débat sémantique auquel se livrent ces temps-ci les propagandistes ne doit pas nous faire oublier l'essentiel : s'en prendre sciemment à des civils est toujours moralement condamnable.

La cause palestinienne est juste, mais ne justifie d'aucune façon qu'on assassine des gens pour la simple raison qu'ils se trouvent dans un autobus circulant en Israël. La cause israélienne est juste, mais ne justifie pas que l'armée tue des Palestiniens non armés. Qu'on baptise « terrorisme » un acte ou l'autre n'y change rien : tout cela est ignoble.

Le gros oeuvre de Jean Chrétien



Le principal danger qui guette l'Afrique n'est pas d'être « exploitée », comme le veut la vieille rengaine tiers-mondiste. C'est de... ne pas l'être. C'est-à-dire de se voir abandonnée par le reste du monde, privée d'aide et d'investissements par des chefs d'État et gens d'affaires ayant perdu foi en la capacité du continent de se relever.

De retour d'un périple de 10 jours dans sept pays africains, Jean Chrétien peut être crédité d'avoir ainsi entretenu l'intérêt pour l'Afrique. D'avoir esquissé les grandes lignes du plan de sauvetage qui sera examiné au sommet du G8, les 26 et 27 juin, à Kananaskis (Alberta).

Visiblement, le premier ministre entend ici son dernier gros oeuvre. Et la cause de l'Afrique, qu'il a épousée, est certainement honorable, défendable, essentielle.

Il y faudra cependant plus de franchise.

À quelques reprises depuis qu'il a atterri au Maroc, le 3 avril, Jean Chrétien a laissé filer d'occasion de marquer au coin de la rigueur et l'exigence le travail qu'il entreprend avec les leaders africains — dont plusieurs font précisément partie du problème, et non de la solution.

Le glissement le plus regrettable s'est produit à Pretoria, où le premier ministre est resté coi devant ce qui est pourtant un problème emblématique de certaines dérives littéralement suicidaires du conti-

nent. En Afrique du Sud, 4,7 millions d'individus sont porteurs du VIH. En dépit de quoi, le président Thabo Mbeki refuse de répan- dre l'utilisation d'un antirétroviral bloquant la transmission à l'accou- chement du virus du sida. Pas par manque de ressources : le médica- ment est offert gratuitement par une firme pharmaceutique, ce que complète une aide canadienne dé- diée de 10 millions. Par indiffé- rence et superstition.

Faut-il se taire ? Bien sûr que non.

À Kananaskis, Jean Chrétien soumettra plusieurs propositions intéressantes. Il a notamment parlé d'ouvrir le marché canadien aux produits textiles du Sud, ce qui est crucial pour les pays pauvres (les barrières tarifaires canadiennes sont les plus élevées du G8 : entre 16 et 19 %). Il a aussi dessiné un plan d'aide pourvu d'un volet contraignant, lié aux droits de l'Homme et à la rigueur adminis- trative de l'État. Il s'agit d'une technique « carotte et bâton » qui fait consensus chez les pays déve- loppés, effarouchés par des décen- nies de détournements de fonds, de retours d'ascenseur profitant sur- tout aux entreprises du Nord, d'inefficacité et d'échecs.

L'Afrique, on le sait, est le seul continent qui s'appauvrit toujours.

Pour renverser cette fatalité, si c'est encore possible, il faudra du fric (le Canada ne casse rien à ce point de vue : il est au 17^e rang des pays donateurs par rapport au PIB). Mais il faudra aussi mettre fin à une double hypocrisie. Celle qui consiste à fermer les yeux sur les mutilations que s'inflige l'Afri- que. Celle qui consiste à aider en autant que cela ne nous pénalise pas et, même, nous profite...

Jean Chrétien, vraiment, a de la « grosse ouvrage » devant lui.

L'IRAK SUSPEND SES EXPORTATIONS DE PÉTROLE



Paul Bordeleau, collaboration spéciale

Droits réservés

DIALOGUE

Pro-palestinien ou pro-israélien ?

Chaque semaine nos éditorialistes répondent à vos questions et commentaires.

Nous avons reçu un abondant courrier en rapport avec les éditoriaux sur le conflit au Proche-Orient publiés les 2, 3 et 9 avril (Le naufrage de l'espoir, 1 et 2, ainsi que Les retours de l'Histoire). Voici deux lettres représentatives de ces envois.

Monsieur Roy,
EN VOUS LISANT, je ne pouvais m'empêcher de me dire : encore un autre journaliste qui penche du coté palestinien... N'y en a-t-il pas parmi vous un seul qui ait un peu de bon sens pour voir les choses plus objectivement ? Le problème est là parce que les Arabes n'ont jamais voulu le régler.

Vous dites : « Sharon ne pourra faire autre chose que de pousser la région vers un chaos... » Et plus loin : « La doctrine de Sharon est fausse. » Imaginez pendant une minute que vous avez le *job* de Sharon et qu'il vous incombe de veiller à la sécurité de votre peuple, que feriez-vous ?...

Vous dites aussi : « Arafat est un interlocuteur élu, réel, possédant sa raison. » Alors là, je ne suis plus d'accord avec vous.

Comment peut-on faire confiance à un homme qui, en anglais, parle de paix, puis se retourne et, en arabe, dit à ses hommes d'aller tuer des juifs... Quand avez-vous jamais entendu ou lu un de ses discours vitrioliques ? Moi, je les ai entendus, je les ai lus. Et vraiment, je ne vous comprends pas...

JACQUES HADIDA

Monsieur Roy,
ENCORE UNE FOIS vous y allez de votre indigeste diatribe qui innocente la sainte Amérique. Plus je vous lis et plus je deviens ce que vous appelez un antiaméricain primaire.

Vous parlez de l'hyperpuissance américaine. Justement, cette Amérique se gargarise de son hyperpuissance. Elle s'est arrogé tous les droits, elle a commis toutes les exactions. Alors, qu'elle assume. L'insignifiant qui lui tient lieu de président n'a rien d'autre à dire que : Il faut combattre le terrorisme. Et Sharon, ce n'est pas un terroriste, peut-être ? Et les massacres dans les camps de réfugiés ? Qu'est-ce qui le distingue vraiment de Saddam (Hussein) ?

L'État d'Israël a foulé aux pieds tous les accords de paix, toutes les résolutions de l'ONU. Et l'Amérique n'a pas levé le petit doigt ! Que l'Europe ramasse ses

dégâts, écrivez-vous ? Peut-être. Mais quand plaidez-vous pour que l'Amérique s'amende de sa turpitude et commence à réparer ce qu'elle a elle-même largement contribué à détruire ?

JACQUES THÉRIAULT

D'excellentes raisons d'être intraitables

Messieurs,
Vos perceptions radicalement opposées de ce que vous avez lu dans les colonnes éditoriales de La Presse illustrent la raison pour laquelle j'ai cru pertinent de titrer deux de ces trois éditoriaux : Le naufrage de l'espoir.

Car ces perceptions répondent, de fait, à une réalité où les deux parties en présence ont — c'est absolument tragique, mais c'est exact — d'excellentes raisons d'être plus ou moins intraitables. Mais des raisons qui ne sauraient justifier l'utilisation de bombes humaines dans des autobus, ou de chars d'assaut contre des populations civiles.

Existe-t-il une autre voie ? Pour l'instant, on n'en voit guère.

Et croire que les États-Unis — que tout le monde déteste, mais que tout le monde ne cesse d'appeler au secours — puissent opérer un miracle tient de la pensée magique : maintes fois, Palestiniens et Israéliens les ont envoyés paître...

Mario Roy

Histoire d'un rêve brisé

Madame Ouimet,

IL Y A 30 ANS, j'ai subi les quotas en médecine vétérinaire. Malgré d'excellentes notes, je n'ai pas été acceptée parce que l'université limitait le nombre de filles. Je ne vous dis pas à quel point mon rêve a été brisé mais j'ai compris que nous, les femmes, devons toujours en faire plus que les hommes pour pouvoir accéder au même poste. Aujourd'hui je suis professeure de mathématiques et de sciences et j'entends encore le discours que les filles ne sont pas bonnes en maths ou en sciences. Or, lors de concours ou d'expositions, la majorité des projets présentés sont faits par des filles. Les filles réussissent mieux en maths quand le professeur est une femme. Nous devrions peut-être revenir à des classes de filles et de garçons séparés. Les garçons ont besoin au secondaire de plus d'action et de concret. J'ai souvent observé, lorsque j'enseignais en sciences, que les filles décro- chaient lors des expériences et qu'au contraire les gars se captivaient à ce moment. C'est vrai que le style d'apprentissage est très

différent, mais je ne crois pas que la solution consiste à remettre encore une fois des pelures de banane sous les pieds des filles pour les ralentir. Adaptons plutôt la pédagogie à nos élèves.

LOUISE DUBÉ

Madame,
DANS VOTRE ARTICLE du 6 avril, vous vous demandez : Faut-il changer l'école ?

À mon avis le problème est compliqué.

Il y a 40 ans, les femmes ne prenaient pas leur place dans la société en général. La solution ne résidait pas dans une seule mesure. On a créé un Conseil du statut de la femme, un ministère de la Condition féminine, on a subventionné la Fédération des femmes du Québec, etc. Après plusieurs années d'éducation et de très nombreuses mesures, les femmes prennent enfin la place qui leur revient, et c'est tant mieux. Bravo.

Pour les hommes en général il faudra aussi beaucoup de temps et de nombreuses mesures. À quand

la création d'un ministère de la Condition masculine ?

RAYMOND TOUSIGNANT
Montréal

La force des filles

La force des filles à l'école n'est pas un phénomène limité au Québec. Au contraire, on retrouve un net écart entre les garçons et les filles dans tous les pays industrialisés. Les statistiques sont éloquentes. Davantage de filles réussissent à décrocher leur diplôme d'études secondaires. En Finlande, 83 % des garçons terminent leurs études contre 95 % des filles ; en Irlande, la proportion est de 80 % pour les garçons et 94 % pour les filles. Au Québec, l'écart est de 15 points (73 % pour les garçons et 88 % pour les filles) ; en France, il n'est que de trois points (85 % comparé à 88 %) ; aux États-Unis, par contre, l'écart est de 7 points, en faveur des filles évidemment. Un jour, ce fossé va se refléter sur le marché du travail. Comment les hommes réagiront-ils dans une société dominée par les femmes ?

Michèle Ouimet

Forum

La pièce maîtresse de Trudeau

La Charte des droits est devenue l'un des fondements du nationalisme canadien-anglais

Voici le deuxième texte d'une série de trois traçant un bilan de l'impact de la Charte canadienne des droits et libertés sur les sociétés canadienne et québécoise.



KENNETH McROBERTS
Principal du collège Glendon de l'Université York, l'auteur a publié Un pays à refaire : l'échec des politiques constitutionnelles canadiennes (Boréal, 1999).

TOUS LES INDICATEURS confirment que les Canadiens anglais perçoivent la Charte des droits et libertés comme un élément essentiel de la nationalité canadienne. En effet, nul autre document ou système de croyances ne compte davantage dans la définition du nationalisme partagé par la plupart des Canadiens anglais. De fait, ils se sont portés à la défense de la Charte chaque fois qu'ils l'ont sentie menacée, que ce soit lors des tentatives d'invocation de la clause dérogatoire ou lors des propositions d'amendements constitutionnels telle que l'accord du lac Meech.

Ce profond attachement à la Charte peut sembler une évidence, mais il est récent. Le Canada anglais n'a pas toujours été persuadé de la nécessité d'enchaîner une charte des droits et libertés dans la Constitution. L'initiative est venue d'ailleurs.

Dans notre histoire récente, beaucoup d'élites politiques et d'universitaires anglophones considéraient que la protection des libertés civiles était déjà assurée par une convention constitutionnelle non écrite, à l'instar du principe de la primauté du droit et de la doctrine de l'*habeas corpus*. Ils plaçaient leur confiance dans la tradition britannique de respect des droits individuels, laquelle remontait à la *Magna Carta* de 1213 et continuait d'inspirer la pratique canadienne.

Pour plusieurs, l'enchaînement constitutionnel répudiait la tradition politique canadienne et la menaçait d'américanisation. De façon plus spécifique, le projet semblait



Le premier ministre Pierre Elliott Trudeau acclamé par les membres de son parti aux Communes à l'époque de la proclamation de la Charte canadienne des droits et libertés.

entrer en conflit avec la doctrine britannique de la suprématie parlementaire. C'est ainsi qu'en 1980, le premier ministre du Manitoba Sterling Lyon s'opposa aux desseins constitutionnels de Trudeau et appela les Canadiens à « conserver leur héritage propre et à rejeter l'application de concepts étrangers à leur tradition ».

En outre, l'enchaînement constitutionnel était perçu comme fondamentalement antidémocratique : il savait le pouvoir de législateurs élus au profit de juges nommés. C'est dans cet esprit que le premier ministre de la Saskatchewan (le néo-démocrate Allan Blakeney) affirmait que le projet de Trudeau avantagerait les riches qui peuvent s'offrir un accès aux tribunaux.

Lors de la conférence constitutionnelle de l'été 1980, la majorité des premiers ministres provinciaux rejeta explicitement la proposition de Trudeau d'enchaîner une charte des droits. En cela, ils reflétaient l'opinion de plusieurs universitaires et juristes anglophones. Dans un discours prononcé en 1981 à titre de président de l'Association canadienne de science politique, le renommé politologue Donald Smiley reprenait une critique qu'il avait formulée dès 1969, et notait que les milieux académiques et juridiques tendaient à s'opposer au projet d'enchaînement. Au même moment, l'Association canadienne des libertés civiles se déchirait sur la question.

Certes, l'idée d'une charte enchaînée n'était pas totalement dépourvue d'appuis au Canada anglais. Le premier ministre John Diefenbaker n'avait-il pas réussi à faire adopter par le Parlement une Déclaration canadienne des droits en 1960 ? Bien que le statut juridique de ce document soit demeuré incertain, il est vrai que ce fut un premier pas symbolique vers un enchaînement constitutionnel. De même, il semble qu'il y ait eu un appui populaire considérable pour le projet de Trudeau. Quoi qu'il en soit, les juristes, universitaires et élites politiques du Canada anglais sont longtemps demeurés ambivalents quant à l'idée d'intégrer une charte des droits à la Constitution.

Le principal coup de barre se manifesta lors du débat référendaire de 1980. Enflammé par sa lutte contre la souveraineté-association, le gouvernement Trudeau s'engagea solennellement à réformer la Constitution. Dans ce contexte, il cherchait moins à défendre les droits civils qu'à renforcer la protection des droits linguistiques. L'enchaînement de droits linguistiques sur une base pancanadienne était au cœur de sa stratégie d'unité nationale. En somme, le projet de charte s'adressait davantage aux Québécois francophones qu'aux Canadiens anglais.

Si les groupes de libertés civiles demeurèrent ambivalents quand à la valeur d'une charte, d'autres voix du Canada anglais allaient ce-

pendant appuyer le plan Trudeau avec enthousiasme. L'intérêt soulevé fut tel que le comité parlementaire chargé d'étudier la question dut prolonger ses audiences publiques. Une grande variété de groupes se firent entendre, qu'il s'agisse des représentants des peuples autochtones, des femmes, des personnes handicapées, ou des gays et lesbiennes. La plupart percevaient la Charte comme un instrument pour avancer leurs intérêts respectifs. D'ailleurs, plusieurs modifications furent proposées afin que le texte aille en ce sens. C'est ainsi que la Charte accoucha d'un Canada nouveau où certains mouvements et groupes sociaux allaient être reconnus par la Constitution.

Ayant obtenu une telle reconnaissance, ces groupes devinrent les défenseurs les plus acharnés de la Charte. Chez ces mouvements, le sentiment d'appropriation semble s'affirmer encore plus fortement, puisqu'ils durent surmonter de nombreuses résistances lors des négociations qui donnèrent naissance à la Charte.

Lors du débat sur l'accord du Lac Meech, la situation est devenue parfaitement claire. Les groupes ayant participé à la formulation de la Charte furent prompts à rallier le camps anti-Meech, parce qu'ils percevaient l'accord comme une atteinte aux acquis si chèrement gagnés. Fait notable, ces voix discordantes se sont levées presque uniquement au Canada anglais.

Dans la plupart des cas, les groupes du Québec représentant des intérêts équivalents demeurèrent impossibles.

Les organisations de femmes en sont un bon exemple. Pour les activistes du Canada anglais, la clause de la « société distincte » semblait constituer une menace. En effet, cette clause invitait les juges à tenir compte de la spécificité culturelle du Québec dans leur interprétation de la Charte et dans son application à la province. Le fait que les organisations québécoises de femmes aient été à l'aise avec cette modalité n'a pas découragé leurs consoeurs canadiennes anglaises de se mobiliser contre l'accord, au nom de la Charte.

La Charte a été conçue comme pièce maîtresse d'une stratégie d'unité nationale qui devait intégrer les Québécois francophones au sein du Canada. Elle devait les mener à s'identifier d'abord et avant tout à la nation canadienne, plutôt qu'à la nation québécoise.

Les Québécois francophones ont toujours appuyé le principe d'une protection constitutionnelle des droits, et selon les sondages récents, ils ont une attitude généralement positive à l'égard de la Charte canadienne des droits et libertés. Pourtant, le projet unificateur de la Charte ne semble pas les avoir convaincus d'embrasser la nation canadienne. Parce que la Charte faisait partie d'un train de réformes constitutionnelles rejetées par l'Assemblée nationale du Québec, sa légitimité a été questionnée. Lorsque l'application de la Charte parut menacer la prééminence du français au Québec, la plupart des francophones réagirent défavorablement. On se souviendra que c'est au nom de la Charte canadienne que la Cour suprême révoqua certaines sections de la loi 101 sur l'affichage public en français. Cette décision mit le feu aux poudres et força le premier ministre Bourassa à invoquer la clause dérogatoire pour rétablir partiellement ces règles d'affichage.

Ironiquement, c'est dans le reste du Canada que la Charte a joué le plus efficacement son rôle d'unification nationale. Dès le début, elle a été appropriée par de nouveaux mouvements sociaux qui se sont ralliés à sa défense. En conséquence, la plupart des Canadiens anglais placent maintenant la Charte au cœur de cette nation canadienne auquel ils sont fermement attachés.

DEMAIN :
Un point de vue juridique et québécois

La principale cause de la croissance du jeu compulsif : l'accessibilité



RAYNALD BEAUPRÉ
L'auteur est diplômé des Hautes Études commerciales. Ex-joueur compulsif, il est l'auteur du livre Rien ne va plus — Itinéraire du joueur, publié chez Québec Amérique

LA POPULATION québécoise est de plus en plus consciente et inquiète des problèmes humains causés par certains jeux de hasard, surtout les appareils de loterie vidéo. Ainsi il y a quelques semaines, la communauté chinoise de Montréal s'est levée d'un bloc pour manifester contre l'ouverture d'un mini-casino dans le Quartier chinois. Le promoteur, peut-être conseillé par les autorités gouvernementales, a jugé préférable de rebrousser chemin. Il s'agissait là de la première manifestation contre le jeu de la part d'une communauté au Québec.

À Québec tout récemment, un sondage mené par la firme Léger Marketing indiquait que 67,5 % des résidents de la région étaient contre l'implantation d'un casino dans leur ville. Une autre recherche, pancanadienne celle-là, menée par la Canada West Foundation indiquait que 77 % des Canadiens, dont 80 % des Québécois, désiraient que leur gouvernement prenne plus de mesures concrètes pour enrayer les effets négatifs du jeu. La même recherche révélait que 60 % des Canadiens, dont 73 % des Québécois, estimaient que les problèmes reliés au jeu avaient augmenté dans leur province au cours des trois dernières années. Le message ne peut pas être plus clair...

Des mesures... timides

Du côté de Loto-Québec, le nouveau PDG veut faire de la lutte contre le jeu compulsif sa priorité. Pour ce faire, il a annoncé une série de mesures qui, selon lui, aideront à diminuer le nombre de joueurs compulsifs. Et pour ne pas être en reste, la Régie des loteries et courses du Québec annonçait à la mi-mars, dans les quotidiens du Québec, qu'elle suspendait pour un an toute nouvelle licence

d'exploitation de d'endroits pour les appareils de loterie vidéo, car elle reconnaît que l'accessibilité aux appareils de loterie vidéo représente un facteur important de risque.

Les temps semblent donc vouloir changer, mais toutes ces mesures auront-elles un effet dissuasif sur les joueurs compulsifs actuels et potentiels ou ne sont-elles que de la poudre aux yeux pour nous endormir et donner bonne conscience aux sociétés d'État ?

Hélas ! trois fois hélas ! sans vouloir présumer des intentions réelles de Loto-Québec, admettons même qu'elles soient louables, je crains que l'effet des mesures soit nul sur le comportement des joueurs compulsifs qui continueront à « vouloir faire cracher la machine » en y injectant leur argent et celui des autres. Et, malheureusement, les drames humains causés par le jeu compulsif que nous relatent occasionnellement les journaux ne sont que la pointe de l'iceberg. Sans un sérieux coup de barre, les dommages sociaux causés par les appareils de loterie vidéo, premiers responsables, et de loin, de l'augmentation du nombre de joueurs compulsifs au Québec, seront de plus en plus nombreux et fréquents.

Ainsi, la suppression de 1000 appareils de loterie vidéo, mesure annoncée l'année dernière par la ministre de la Santé d'alors, madame Pauline Marois, et qui visait à endiguer le jeu compulsif, ne changera absolument rien à la situation actuelle. Car réduire de 15 000 à 14 000 le nombre des appareils n'aura aucun effet sur les joueurs compulsifs.

Les 14 000 appareils restants seront plus occupés, c'est tout. Quant aux autres mesures, telles que l'ajout d'un cadran sur les appareils et une couleur extérieure plus sobre, c'est de l'argent jeté à l'eau. Devant l'appareil de loterie vidéo, le joueur compulsif est sous

hypnose, même son conjoint ou ses enfants ne réussissent pas à l'en déloger.

Pourtant la solution existe ; simple, claire et nette : si on veut vraiment aider les joueurs compulsifs et en diminuer le nombre, il faut diminuer l'accessibilité aux appareils de loterie vidéo. Présentement, il y a plus de 4000 établissements qui exploitent des appareils de loterie vidéo au Québec, c'est énorme ; cela veut dire un établissement par 1800 habitants. À titre comparatif, en Ontario, où il y a quelque 20 000 appareils de loterie vidéo, on les retrouve uniquement dans les six casinos et 18 hippodromes, soit dans 24 endroits... ce qui fait un ratio d'un établissement, ou centre de service, par 556 000 habitants. Au Québec nous avons trois casinos, trois hippodromes et 19 hippo-clubs. Placer tous les appareils de loterie vidéo actuels dans ces 25 endroits ramènerait le ratio à un centre de service par 292 000 habitants. Ce qui serait plus acceptable et moins dommageable que maintenant. Il est intéressant de noter que le jeu est mieux accepté par la population ontarienne (68 %) que par la population québécoise (57 %). C'est d'ailleurs au Québec que le taux d'acceptation du jeu est le plus faible au Canada.

Régler le problème de l'accessibilité réglerait aussi le problème du contrôle. Présentement, alors que Loto-Québec sait absolument tout ce qui se passe à l'intérieur de chacun de ses trois casinos, elle n'a aucun contrôle direct sur ce qui passe dans les quelque 4000 bars et resto-bars exploitant des appareils de loterie vidéo. La première mesure concrète qu'elle a prise, et elle l'a fait tout récemment, est la fermeture automatique à 3 h du matin de tous les appareils. C'est bien, mais c'est trop peu.

Comment vérifier que le personnel des établissements licenciés ne joue pas dans les appareils ? Comment empêcher l'accès aux

mineurs ? Comment contrôler les petits shyllocks qui rôdent tels des vautours autour des joueurs malchanceux ? Comment maîtriser un joueur ivre-mort qui continue à vouloir faire cracher sa machine alors qu'il n'a plus aucun contrôle sur lui-même ? Ce ne sont pas les propriétaires des établissements licenciés qui décourageront les joueurs compulsifs de jouer ; au contraire, ils les encouragent ! On voit de plus en plus de guichets automatiques installés juste à côté des appareils de loterie vidéo, cela afin d'inciter les joueurs compulsifs à aller au bout de leur marge de crédit. On ne leur donne aucune chance. Il est vrai que ce sont les joueurs compulsifs qui nourrissent les appareils de loterie vidéo et que chaque appareil rapporte en moyenne 18 000 \$ annuellement à l'établissement ! (...)

Une manne

Il s'agit d'une manne aussi pour Loto-Québec. Pour l'exercice financier 1999-2000, les revenus de la Société des loteries vidéo du Québec, filiale de Loto-Québec qui exploite ce marché, représentaient 42 % des bénéfices nets de Loto-Québec (553,8 millions sur des revenus nets de 1,328 milliard). Pour l'exercice 2000-2001, ce pourcentage pour Loto-Québec est passé à 45,5 %. Ce qui veut dire que près de la moitié des oeufs du panier de Loto-Québec proviennent de la même pondeuse : La Société des loteries vidéo du Québec, véritable poule aux oeufs d'or. Mais ses oeufs sont pourris, car ils contiennent un virus très vorace qui fait de plus en plus de victimes parmi la population : le jeu compulsif. Plus de 80 % des joueurs compulsifs sont en effet des joueurs d'appareils de loterie vidéo. Restreindre l'accessibilité à ces appareils aurait un effet certain sur les joueurs compulsifs... mais aussi sur les revenus de la SLVQ.

C'est donc là le dilemme : les appareils de loterie vidéo et les joueurs compulsifs rapportent gros, très gros, pas seulement aux établissements licenciés mais aussi à la société d'État. (...)

L'un
des **10 MEILLEURS**
employeurs au Canada

telus.com



La véritable force de TELUS, c'est d'abord ses employés. Merci.

Le Globe and Mail a nommé TELUS dans le prestigieux classement des 10 meilleures compagnies canadiennes où il fait bon travailler. Même si cette victoire est corporative, nous tenons à profiter de cette occasion pour remercier nos employés. Vous inspirez le changement. Vous avez le courage d'innover. En d'autres mots, vous êtes la force qui propulse cette compagnie vers le futur. Merci.

Darren Entwistle,
CEO, membre de l'équipe TELUS

**TELUS**

le futur est simple.™